

MINISTERE DE LA SECURITE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET
DES STATISTIQUES SECTORIELLES**



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2025 DE LA SECURITE

Edition Avril 2026

MINISTERE DE LA SECURITE

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET
DES STATISTIQUES SECTORIELLES**



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2025 DE LA SECURITE

Edition Avril 2026

Avant-propos



Commissaire Divisionnaire de
Police MAHAMADOU SANA
Ministre de la Sécurité

Le Ministère de la Sécurité (MSECU) assure entre autres la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de sécurité. A ce titre, il est chargé entre autres de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, d'identification et de protection des personnes et des biens, de sûreté des institutions et de protection des hautes personnalités, de respect de la loi et de maintien de la paix et de l'ordre, de gouvernance sécuritaire et en matière de gestion des faunes et forêts.

Le MSECU publie ce tableau de bord de la sécurité pour accompagner l'annuaire statistique 2025. La présente publication fait une analyse des principales données statistiques de la sécurité et de leur évolution entre 2020 et 2025.

La réalisation du présent tableau de bord intervient au moment où le gouvernement place la reconquête et la restauration de l'intégrité du territoire national au cœur de son action. Il pourrait servir d'outil de mesure des efforts consentis, des résultats atteints et d'orientation des actions futures.

Son élaboration s'inscrit dans le processus de capitalisation et de diffusion des données statistiques du ministère en charge de la sécurité. Il se veut un guide analytique des principaux indicateurs de la sécurité.

Le présent tableau de bord combine la narration et la représentation visuelle et analyse les données sur :

- les activités de police administrative ;
- les activités de police judiciaire.

En dépit de multiples efforts consentis par les acteurs pour disposer d'un document de qualité, des imperfections pourraient y subsister. De ce fait, mon département à travers mes services techniques reste ouvert à toutes observations, suggestions et critiques constructives dans le but de parfaire les éditions à venir.

Aussi, voudrais-je adresser mes vives félicitations à l'ensemble des acteurs qui œuvrent à la protection des personnes et des biens au Burkina Faso, surtout à ceux qui ont rendu possible l'élaboration du présent document. Par ailleurs, j'exhorte tous les utilisateurs de ce document à une exploitation judicieuse.

Pour terminer, je remercie l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) pour son appui technique ayant permis l'élaboration de ce document.



Le Ministre


Mahamadou SANA
Officier de l'Ordre de l'Étalon

Résumé

Le tableau de bord 2025 de la sécurité analyse les représentations graphiques des activités menées des services de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale sur la période 2020-2025. Ces activités sont relatives à la police administrative, à la police judiciaire, aux crimes et délits constatés, aux activités de sécurité publique et aux activités de sûreté de l'Etat.

En matière de police administrative, la Police et la Gendarmerie ont réalisé, au cours de l'année 2025, plus de 566 000 certifications matérielles de signatures, et mené plus de 9 000 enquêtes administratives. Pour ce qui concerne les certifications matérielles de signature et les enquêtes administratives, les chiffres sont en hausse respectivement de 5,2% et 13,2% par rapport à l'année 2024.

Les services de la Police nationale ont effectué en 2025 plus de 1 214 000 enrôlements pour la CNIB dans les commissariats de Police. Ils ont également délivré près 418 000 certificats de pertes ou de vol et certifié environ 2 872 400 copies conformes sur le territoire national. Ces chiffres sont en baisse de 30,3% pour les enrôlements et 21,6% pour les copies conformes. Quant aux certificats de pertes ou de vol, ils sont en hausse de 12% par rapport à l'année 2024.

Pour ce qui est de la production de CNIB et de passeports par l'ONI, les chiffres sont respectivement de 1 531 104 et 115 201. Par rapport à l'année 2024, la production de CNIB et des passeports est en hausse respectivement de 2,2 % et 20%.

En matière d'activités de Police judiciaire, les services de la Police et de la Gendarmerie ont reçu plus de 18 000 instructions de justice et de parquet et exécuté 17 798 soit un taux d'exécution de 97%.

Pour ce qui est des autres activités de police judiciaire de routine menées par la Police et la Gendarmerie, en 2025, elles sont au nombre de 109 278 soit une baisse de 15,8% par rapport à l'année 2024.

En matière de crimes et délits, en 2025, les services de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale ont constaté plus de 67 000 cas et identifié près de 42 000 auteurs. Le nombre de cas de crimes et délits est en hausse de 5,6% par rapport à l'année 2024. Selon les typologies, les crimes et délits contre les biens compte 67,91% des cas d'infractions recensées.

Pour ce qui est des attaques et agressions à main armée, ce nombre est de 1 481 en 2025.

Concernant les activités regroupées dans la sécurité publique en 2025, les services de Police et de Gendarmerie en ont enregistré près de 811 000 mentions, 126 735 déclarations de pertes ou de vols et 62 467 plaintes contre inconnus. Ces chiffres sont en baisse de 2% pour les attaques et agressions à mains armées et de 9,9% pour les déclarations de perte ou de vol tandis que les mentions sont en hausse de 6,85% par rapport à l'année 2024. Ils ont également assuré plus de 92 979 patrouilles, 5 110 services d'ordres et constaté 19 973 accidents de circulation routière. Ces chiffres sont en hausse de 10,58% pour les services d'ordre et de 119,82% pour les patrouilles. Contrairement à ces chiffres, les ACR sont en baisse de 11,8% par rapport à l'année 2024.

En matière d'activités de sûreté de l'Etat, les services de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale ont couvert 8 920 manifestations, rédigé 3 357 notes de renseignement et exploité 3 495 203 fiches d'hôtels en 2025. Ces nombres sont en hausse de 115,3% pour les manifestations autorisées, de 11,7% pour les notes de renseignement et de 957,1% pour les fiches d'hôtel par rapport à l'année 2024.

Sommaire

Avant-propos	i
Résumé	i
Sommaire	iii
Sigles et abréviations	iv
Liste des graphiques	v
Liste des tableaux	viii
Principaux indicateurs	ix
I. Participation communautaire à la production de la sécurité	10
II. Activités des services de sécurité	13
2.1 Activités de police administrative	14
2.2 Activités de police judiciaire	21
III. Crimes et délits	25
3.1 Crimes et délits	26
3.1.1 Contre la famille et les bonnes mœurs	32
3.1.2 Crimes et délits contre la sécurité publique	35
3.1.3 Crimes et délits contre les biens	38
3.1.4 Crimes et délits contre les personnes	40
3.1.5 Des crimes et délits à la monnaie, aux marques, aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux	42
3.1.6 Crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC	44
3.1.7 Corruption et infractions assimilées	48
3.1.8 <i>Saisie de stupéfiants et de drogues</i>	50
3.1.9 Armes saisies	51
3.2 Attaques et agressions à main armée	53
IV. Activités de sécurité publique	55
V. Activités de sûreté de l'Etat	63
Annexes	x
Liste de participants	xvii

Sigles et abréviations

ACR	Accident de la circulation routière
CBV	Coups et blessures volontaires
CNIB	Carte nationale d'identité burkinabè
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGPN	Direction générale de la Police nationale
DRPN	Direction régionale de la Police nationale
EEl	Engin explosif improvisé
EMGN	Etat-Major de la Gendarmerie nationale
GAV	Gardé à vue
GN	Gendarmerie nationale
Grie	Gendarmerie
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
ILS	Initiative Locale de Sécurité
MSECU	Ministère de la sécurité
na	Non applicable
nd	Non disponible
OPJ	Officier de police judiciaire
PHASA	Projet d'harmonisation des statistiques en Afrique de l'Ouest
O	
PJ	Police judiciaire
PN	Police nationale
PV	Procès-verbal
SCLS	Structure communautaire locale de sécurité
SG	Secrétariat général
TIC	Technologie de l'information et de la communication

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution du nombre des ILS	11
Graphique 2 : Répartition des ILS par région en 2025.....	11
Graphique 3 : Répartition des ILS par région pour 100 000 habitants en 2025.....	12
Graphique 4 : Evolution du nombre de certifications matérielles de signature (en milliers)	14
Graphique 5 : Nombre de certifications matérielles de signature établis par région pour 100 000 habitants en 2025	14
Graphique 6 : Evolution du nombre d'enquêtes administratives de 2020 à 2025	15
Graphique 7 : Nombre d'enquêtes administratives par région pour 100 000 habitants	15
Graphique 8 : Evolution du nombre d'enrôlement pour la carte nationale d'identité burkinabè effectué	17
Graphique 9 : Nombre d'enrôlement pour la carte nationale d'identité burkinabè par région pour 100 000 habitants en 2025	17
Graphique 10 : Evolution du nombre de certificats de perte ou de vol	17
Graphique 11 : Nombre de certificats de perte ou de vol établis par région pour 100 000 habitants en 2025	17
Graphique 12 : Evolution du nombre de copies certifiées conformes (en milliers).....	18
Graphique 13 : Nombre de copies certifiées conformes établies par la police nationale par région pour 100 000 habitants 2025.....	18
Graphique 14 : Evolution du nombre de CNIB produites	19
Graphique 15 : Répartition du nombre de CNIB par sexe en 2025.....	19
Graphique 16: Répartition (%) du nombre de CNIB par centre de production en 2025	20
Graphique 17 : Evolution du nombre de passeports ordinaires.....	20
Graphique 18 : Evolution des activités de police judiciaire par soit transmis reçues et exécutées.....	22
Graphique 19 : Evolution du taux d'exécution des activités de police judiciaire par soit transmis.....	22
Graphique 20 : Taux d'exécution des instructions du parquet par région en 2025	22
Graphique 21 : instructions du parquet reçues pour 100000 habitants 2025.....	23
Graphique 22 : Evolution des instructions du parquet reçues en pourcentage.....	23
Graphique 23 : Evolution des enquêtes de flagrant délit et préliminaires	24
Graphique 24 : Répartition (%) de découvertes de cadavres par région en 2025.....	24
Graphique 25 : Evolution du nombre des auteurs, des victimes et des cas de crimes et délits enregistrés	27
Graphique 26 : Répartition des cas de crimes et délits par région pour 100 000 habitants.....	27
Graphique 27 : Répartition des cas de crimes et délits par type en 2025.....	27
Graphique 28 : Répartition des auteurs et victimes de crimes et délits par type en 2025.....	27
Graphique 29 : Evolution du nombre de personnes gardées à vue et déferées.....	29
Graphique 30 : Répartition des GAV et déferés par région pour 100 000 habitants en 2025.....	29
Graphique 31: Ratio entre le nombre de personnes GAV et le nombre de cas de crimes et délits en 2025.....	30
Graphique 32 : Ratio entre le nombre de personnes déferées et le nombre de cas de crimes et délits en 2025.....	30

Graphique 33 : Evolution du nombre d'auteurs de crimes et délits et du nombre de GAV	31
Graphique 34 : Répartition (%) entre les personnes GAV selon le sexe et l'âge en 2025	31
Graphique 35 : Evolution des cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs	33
Graphique 36 : Répartition des crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs.	33
Graphique 37 : Répartition des cas (%) d'enlèvement de mineurs par région en 2025	33
Graphique 38 : Evolution des cas d'enlèvement de mineurs.	33
Graphique 39 : Nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs par région pour 100 000 habitants	34
Graphique 40 : Répartition des cas d'enlèvement de mineurs par région pour 100 000 habitants en 2025.....	34
Graphique 41 : Evolution des crimes et délits contre la sécurité publique.....	36
Graphique 42 : Répartition des cas de crimes et délits contre la sécurité publique par région pour 100 000 habitants.....	36
Graphique 43 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits contre la sécurité publique en 2025	36
Graphique 44 : Evolution du nombre des association de malfaiteurs.....	36
Graphique 45 : Repartition (%) des association de malfaiteurs par région en 2025 ..	37
Graphique 46 : Evolution du nombre des cas de crimes et délits contre les biens	38
Graphique 47 : Répartition des crimes et délits contre les biens par région pour 100 000 habitants en 2025.....	38
Graphique 48 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits contre les biens en 2025	39
Graphique 49 : Evolution des cas de vol en 2025.....	39
Graphique 50 : Répartition (%) des cas de vol par région en 2025	39
Graphique 51 : Répartition des cas de vol par région pour 100 000 habitants en 2025	39
Graphique 52 : Evolution des crimes et délits contre les personnes	41
Graphique 53 : Répartition des crimes et délits contre les personnes par région pour 100 000 habitants en 2025.....	41
Graphique 54 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits contre les personnes	41
Graphique 55 : Evolution des coups et blessures volontaires	41
Graphique 56 : Repartition (%) des cas de CBV par région en 2025	41
Graphique 57 : Répartition des cas de CBV par région pour 100 000 habitants en 2025	41
Graphique 58 : Evolution des crimes et délits à la monnaie, aux marques aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux.....	43
Graphique 59 : Répartition du nombre de crimes et délits à la monnaie, aux marques ... par région pour 100 000 habitants	43
Graphique 60 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits à la monnaie, aux marques	43
Graphique 61 : Evolution des crimes et délits sur le faux et usage de faux	43
Graphique 62 : Repartition (%) des cas sur le faux et usage de faux par région en 2025	43
Graphique 63 : Répartition du nombre de cas sur le faux et usage de faux par région pour 100 000 habitants en 2025	43

Graphique 64 : Evolution des crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC	44
Graphique 65 : Répartition du nombre de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC par région pour 100 000 habitants en 2024	44
Graphique 66 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC en 2025	45
Graphique 67 : Répartition (%) des infractions d'abus de confiance au moyen des TIC par région	45
Graphique 68 : Evolution des crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues	46
Graphique 69 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues en 2025	46
Graphique 70 : Répartition (%) du nombre de crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues par région en 2025	47
Graphique 71 : Evolution l'usage illicite de drogues	47
Graphique 72 : Evolution des crimes et délits de corruption et infractions assimilée	48
Graphique 73 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits de corruption et infractions assimilée en 2025	48
Graphique 74 : Répartition (%) du nombre de crimes et délits de corruption et infractions assimilée par région en 2025	49
Graphique 75 : Evolution des quantités de stupéfiants et de drogues saisies en kg en 2025	50
Graphique 76 : Evolution du nombre d'armes saisie en 2025	51
Graphique 77 : Répartition (%) des types d'armes saisies en 2025	51
Graphique 78 : Répartition (%) des armes saisies par région en 2025	52
Graphique 79 : Evolution du nombre de cas, des auteurs et des victimes des attaques et agressions à main armée en 2025.	54
Graphique 80 : Répartition (%) des attaques et agressions à main armée par Région en 2025.	54
Graphique 81: Evolution de la valeur des biens emportés en millions de francs CFA en 2025	54
Graphique 82 : évolution du nombre de mentions (en milliers)	57
Graphique 83 : évolution du nombre de plaintes contre inconnus	57
Graphique 84 : Répartition des plaintes contre inconnus par région pour 100 000 hbts en 2025.....	57
Graphique 85: évolution du nombre de déclarations de vols	58
Graphique 86 : répartition du nombre de déclarations de vols par région pour 100 000 hbts en 2025.....	58
Graphique 87 : évolution du nombre de réseaux de délinquants démantelés	58
Graphique 88 : Evolution du nombre de patrouilles.....	59
Graphique 89 : Evolution du nombre de services d'ordre.....	60
Graphique 90 : Evolution des cas, des blessés et des morts liés aux ACR	61
Graphique 91 : Répartition du nombre des ACR par région en 2025	61
Graphique 92 : Répartition du nombre de blessés liés aux ACR par région en 2025	62
Graphique 93 : Répartition du nombre de morts liés aux ACR par région en 2025 ...	62
Graphique 94 : Evolution des manifestations autorisées.....	65
Graphique 95 : Evolution des fiches d'hôtel.....	65
Graphique 96 : Evolution des notes de renseignements	65
Graphique 97 : Répartition des notes de renseignement par région en 2025.....	65

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des principaux indicateurs	ix
Tableau 2 : Synthèse des initiatives locales de sécurité.....	11
Tableau 3 : Synthèse des activités de Police administrative1/2	14
Tableau 4 : Synthèse des activités de police administrative 2/2	16
Tableau 5 : Cartes nationales d'identité burkinabè (CNIB) et passeports ordinaires produits en 2025	19
Tableau 6 : Synthèse activités de police judiciaire.....	21
Tableau 7 : Synthèse des autres activités de police judiciaire.....	23
Tableau 8 : Synthèse des crimes et délits en 2025	26
Tableau 9 : Synthèse des personnes GAV et déferées en 2025.....	28
Tableau 10 : Synthèse des crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs en 2024	32
Tableau 11 : Synthèse des crimes et délits contre la sécurité publique en 2025	35
Tableau 12 : Synthèse des crimes et délits contre les biens en 2025	38
Tableau 13 : Synthèse des crimes et délits contre les personnes en 2025.....	40
Tableau 14 : Synthèse des crimes et délits à la monnaie, aux marques, aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux en 2025	42
Tableau 15 : Synthèse des crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC en 2025.....	44
Tableau 16 : Synthèse des crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues en 2025	46
Tableau 17 : Synthèse des crimes et délits de corruption et infractions assimilées en 2025	48
Tableau 18 : Synthèse des saisies de stupéfiants et de drogue en 2025.....	50
Tableau 19 : Synthèse des armes saisies en 2025	51
Tableau 20 : Synthèse des attaques et agressions à main armée en 2025.....	53
Tableau 21 : Synthèse des activités de sécurité publique en 2025	56
Tableau 22 : Synthèse des patrouilles et de déclarations de vols en 2025.....	59
Tableau 23 : Synthèse des accidents de circulation routière en 2025	61
Tableau 24 : Synthèse des activités de sureté de l'Etat en 2025.....	64

Principaux indicateurs

Tableau 1 : Evolution des principaux indicateurs

Designation	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'attaques/agressions à mains armées	2 427	1 048	3 615	1 644	1 508	1 481
Nombre d'accidents de la circulation routière	22 412	25 139	23 072	21 239	22 645	19 973
Nombre de patrouille de sécurisation	36 899	40 310	40 680	30 543	42 297	92 979
Nombre de Initiatives locales de sécurité	88	61	111	110	168	188
Taux d'exécution des activités de police judiciaire	92,4	93,3	93,6	91,4	93,68	97%
Nombre d'appels de dénonciation reçus	854	650	2 131	717	5 638	490
Nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs	1 420	1 622	1 243	1 404	1 119	1 772
Nombre de cas de crimes et délits contre la sécurité publique	378	334	1 184	2 044	1 119	663
Nombre de cas de crimes et délits contre les biens	38 374	48 584	46 990	53 790	47 177	44 914
Nombre de cas de crimes et délits contre les personnes	11 512	12 682	14 074	10 604	8 655	8 119
Nombre de cas de crimes et délits contre les stupéfiants et les drogues	50	37	62	170	85	117
Nombre de cas de crimes et délits à la monnaie aux marques et autres valeurs judiciaires et du faux	385	711	376	528	284	180
Nombre de cas de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC	1 669	3 483	4 438	3 965	4 954	10 266
Nombre de CNIB produit	1 962 785	1 788 179	1 304 310	1 411 568	1 497 673	1 531 104
Nombre de Passeports ordinaires produits	44 003	59 155	78 785	96 689	95 988	115 201

I. Participation communautaire à la production de la sécurité

Points saillants :

- Hausse de 12% du nombre des ILS en 2025 ;
- 53,2% des ILS relevant de la région du Kadiogo.

Commentaires :

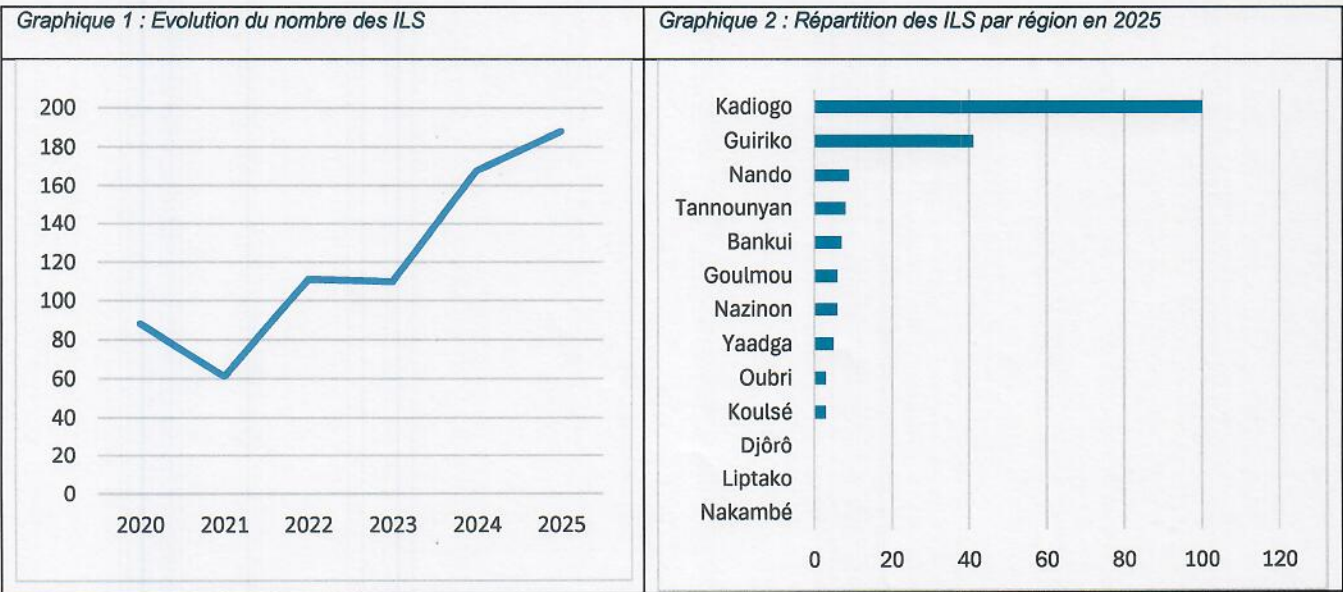
Le nombre d'initiatives locales de sécurité augmente de 2020 à 2025. Il est passé de 88 en 2020 à 188 en 2025 avec une baisse en 2021 (cf. graphique 1).

La Région du Kadiogo a plus de la moitié du nombre d'ILS en 2025 suivie de la Région du Guiriko. Cependant, le Nakambé, le Liptako et le Djôro n'ont pas enregistré d'ILS en 2025 (cf. graphique 2).

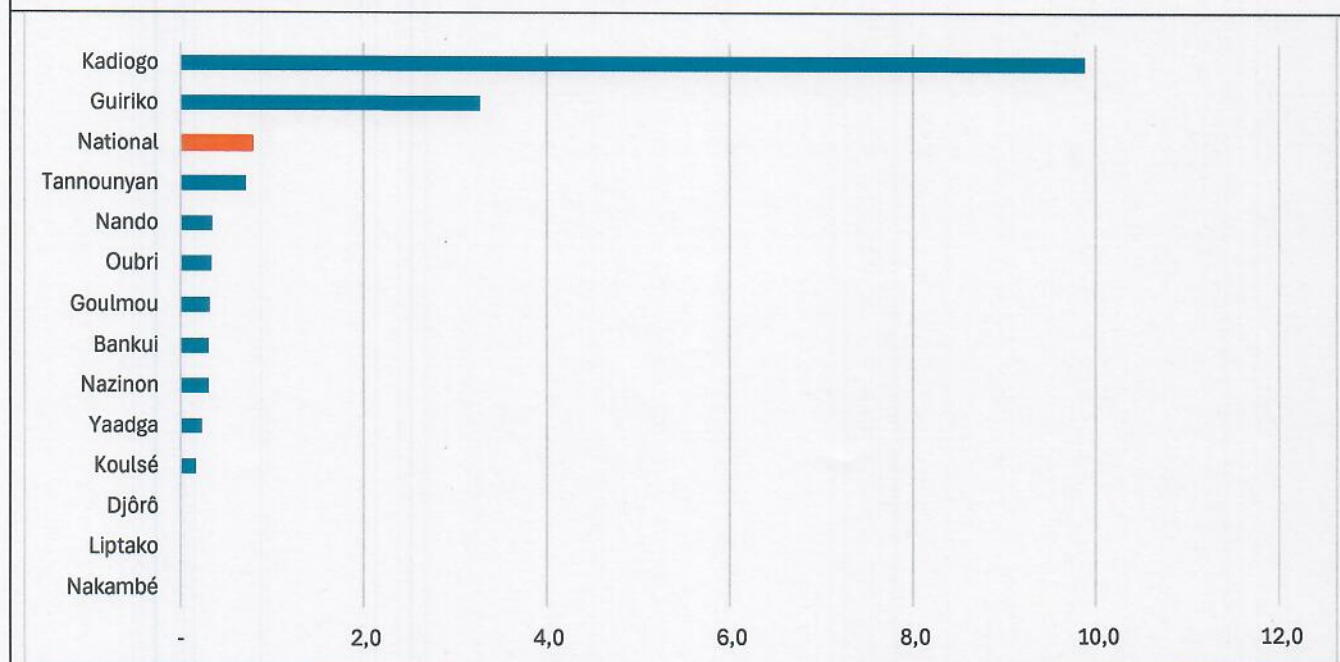
La répartition par région pour 100.000 habitants donne 10 ILS/100.000hbts pour le Kadiogo et 03 ILS pour le Guiriko (cf. graphique 3).

Tableau 2 : Synthèse des initiatives locales de sécurité.

Initiatives locales de sécurité	2025	Variation (%) par rapport à 2024	Variation (%) par rapport à 2020
	188	11,9	113,6



Graphique 3 : Répartition des ILS par région pour 100 000 habitants en 2025



Notes méthodologiques

Nombre de structures communautaires locales de sécurité : En vertu du décret N°2023-0640/PRES-TRANS/PM/MATDS/MEFP du 01 juin 2023 portant composition attribution et fonctionnement des structures de coordination et opérationnelles des Comités de veilles et de développement (COVED) abrogeant le décret N°2016-1052/PRES/PM/MATDSI/MJDHPC/MINEFID/MEEVCC du 14 novembre 2016 portant modalités de participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité, les SCLS sont considérées dans ce document comme des ILS.

II. Activités des services de sécurité

2.1 Activités de police administrative

Points saillants :

- Hausse de 5,2% du nombre de certifications matérielles de signature ;
- Hausse de 13,2 des enquêtes administratives ;

Commentaires :

Le nombre de certifications matérielles de signature a une tendance baissière de 2020 à 2025. Il passe respectivement de 647 200 à 566 300 et évolue en dents de scie (cf graphique 4).

Selon le ratio nombre de certifications matérielles de signature pour 100 000 habitants, les régions du kadiogo, des Tannounyan, du Guiriko et du Nando ont des ratios supérieurs à la moyenne nationale qui est de 2 354 (cf graphique 5).

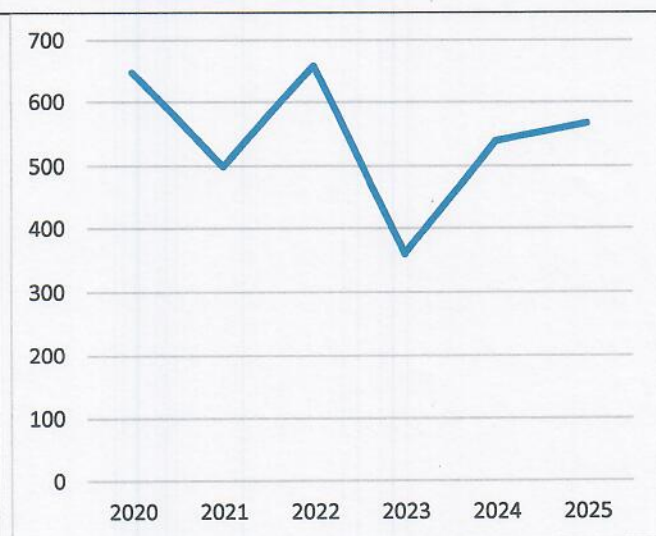
Le nombre d'enquête administrative croît de 2020 à 2025. Il évolue en dents de scie avec une baisse en 2022 (cf graphique 6).

Pour le ratio nombre d'enquêtes administratives pour 100 000 habitants, la région du Kadiogo vient en tête avec 107. Elle est suivie de Oubri, du Guiriko et du Nakambé qui ont des valeurs supérieures à la moyenne nationale qui est de 38 (cf graphique 7).

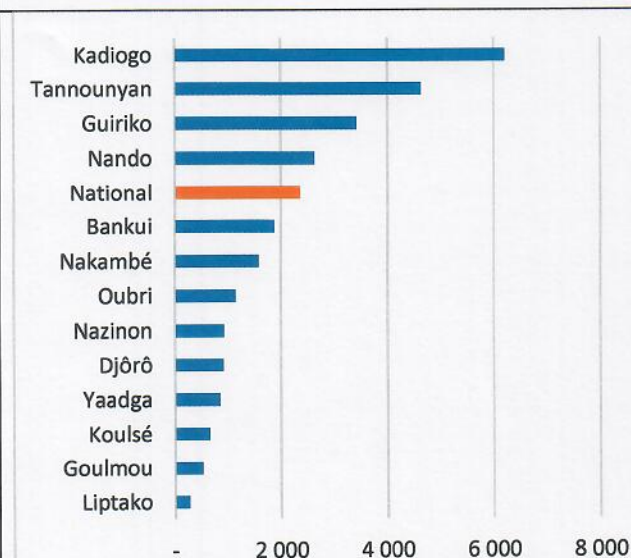
Tableau 3 : Synthèse des activités de Police administrative 1/2

Type d'activité	2025	Variation (%) par rapport à 2024	Variation (%) par rapport à 2020
Certifications matérielles de signature	566 300	5,2	-12,5
Enquêtes administratives	9 199	13,2	33,6

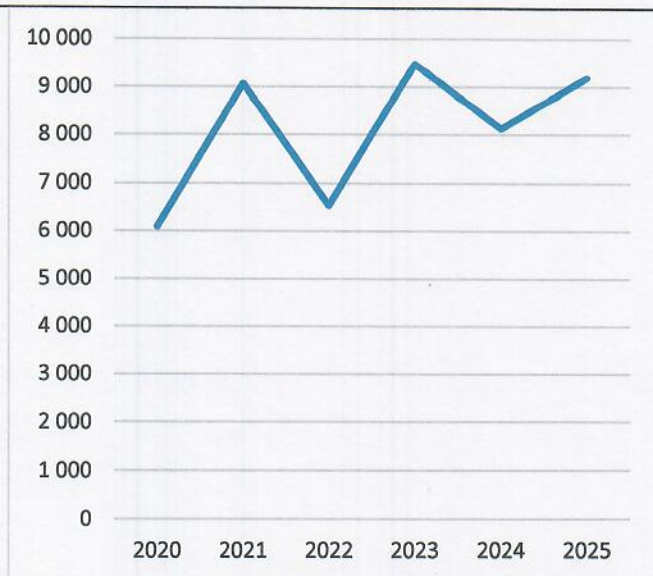
Graphique 4 : Evolution du nombre de certifications matérielles de signature (en milliers)



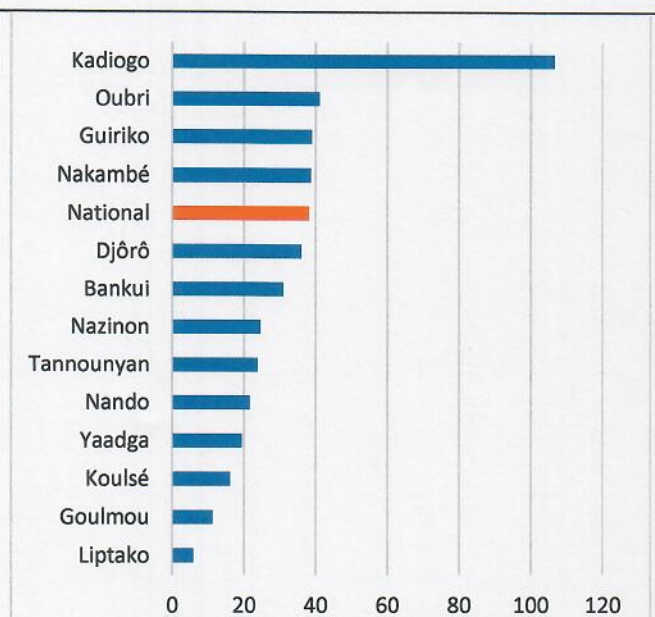
Graphique 5 : Nombre de certifications matérielles de signature établis par région pour 100 000 habitants en 2025



Graphique 6 : Evolution du nombre d'enquêtes administratives de 2020 à 2025



Graphique 7 : Nombre d'enquêtes administratives par région pour 100 000 habitants



Notes méthodologiques

Nombre de certifications matérielles de signatures établis par région (en milliers) et pour 100 000 habitants : nombre total de certifications matérielles de signatures de la région sur la population totale de la région, le tout multiplié par 100 000.

Points saillants :

- Baisse de 30,3 % du nombre d' enrôlement pour la carte nationale d' identité burkinabè par rapport à 2024 ;
- Hausse de 12 % des certificats de perte ou de vol par rapport à 2024 ;
- Baisse de 21,6 % de copies de documents certifiées conformes par rapport à 2024.

Commentaires :

Le nombre d' enrôlement pour la carte nationale d' identité burkinabè a une tendance baissière de 2020 à 2025. Il est passé de 2 406 679 à 1 214 726 sur la même période. Le nombre d' enrôlement évolue en dents de scie avec une baisse en 2023 (cf graphique 8).

Pour le nombre d' enrôlements de CNIB pour 100 000 habitants, cinq (5) régions ont leurs nombres supérieurs à la moyenne nationale. La région du Nando a le nombre le plus élevé (9817,4). Pour les huit (8) en dessous de la moyenne nationale, la région des Koulssé a le plus faible nombre (2288,2) (cf graphique 9).

Le nombre de certificats de perte ou de vol, a baissé entre 2020 et 2025. Il est passé de 764 837 à 418 124 (cf graphique 10).

Pour le nombre de certificats de perte ou de vol pour 100 000 habitants, la région du Kadiogo vient en tête avec 9 061,3 certificats tandis que le Liptako occupe la dernière position avec 176,2 (cf graphique 11).

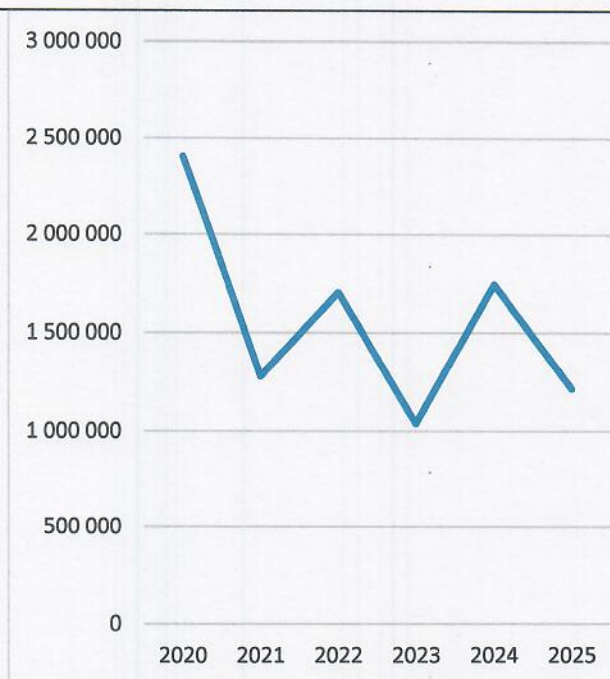
Le nombre de copies certifiées conformes a une tendance baissière entre 2020 et 2025. Il évolue en dent de scie avec un pic en 2022. Le nombre de copies certifiées conforme est passé de 2 934 100 à 2 872 400 (cf graphique 12).

Les disparités entre régions restent très marquées : le Kadiogo affiche un ratio de 40 587,2 copies certifiées conformes pour 100 000 habitants, contre 870,1 pour la Région du Liptako (cf graphique 13).

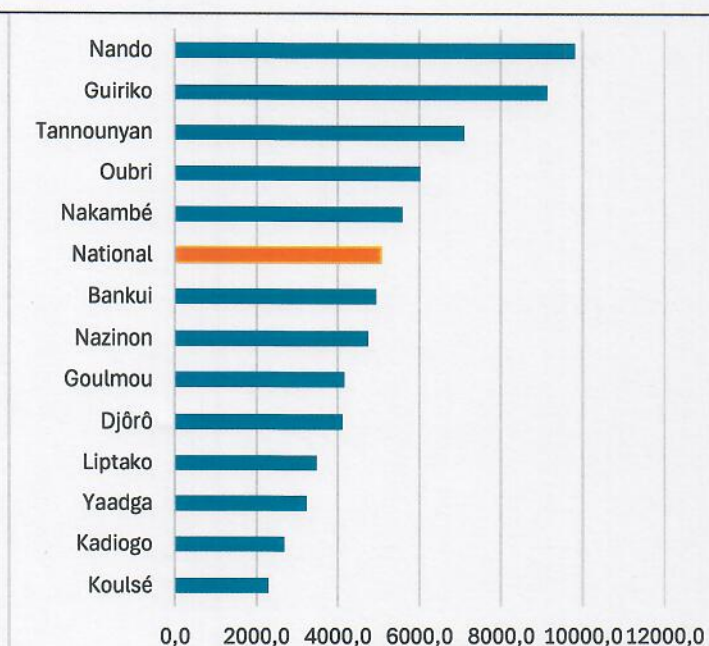
Tableau 4 : Synthèse des activités de police administrative 2/2

Type d'activité	2025	Variation (%) par rapport à 2024	Taux Variation (%) par rapport à 2020
Nombre d' enrôlements pour la carte nationale d' identité burkinabè effectué	1 214 725	-30,3	-0,5
Certificats de perte ou de vol	418 124	12,0	-45,3
Copies certifiées conformes	2 872,4	-21,6	-2,1

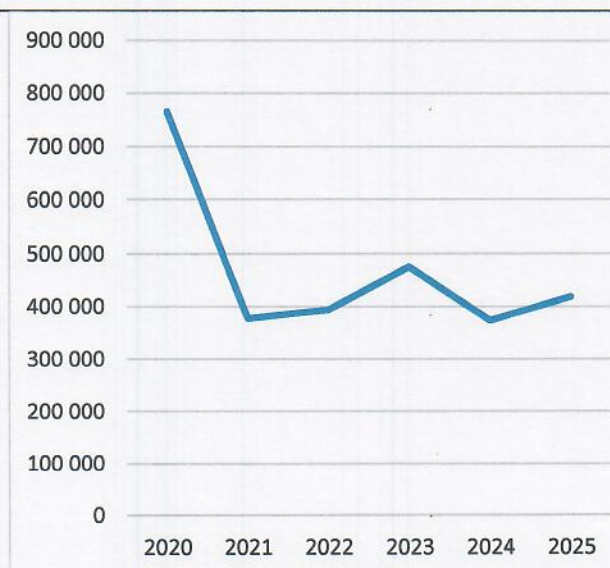
Graphique 8 : Evolution du nombre d'enrôlement pour la carte nationale d'identité burkinabè effectué



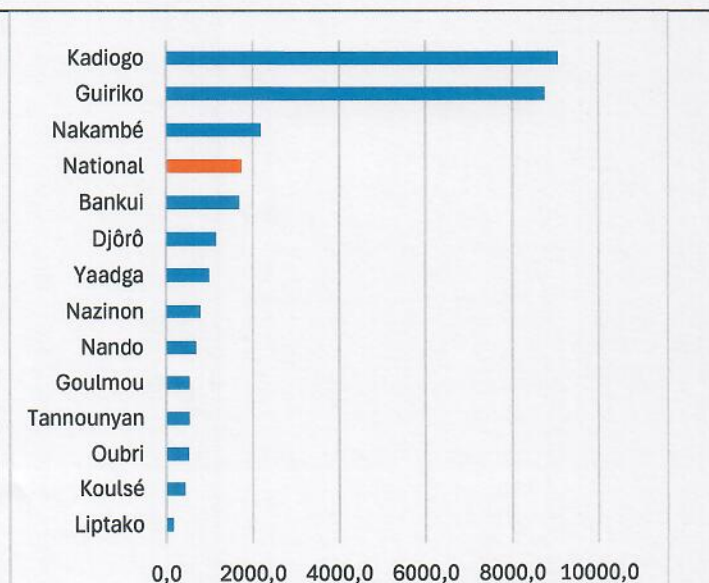
Graphique 9 : Nombre d'enrôlement pour la carte nationale d'identité burkinabè par région pour 100 000 habitants¹ en 2025



Graphique 10 : Evolution du nombre de certificats de perte ou de vol

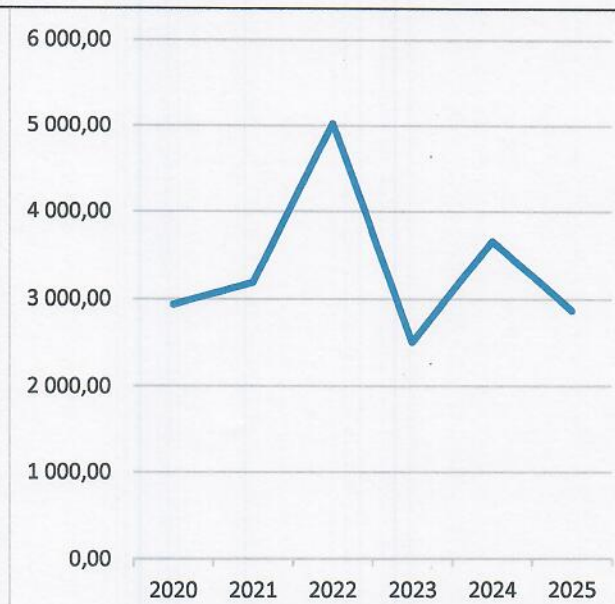


Graphique 11 : Nombre de certificats de perte ou de vol établis par région pour 100 000 habitants en 2025

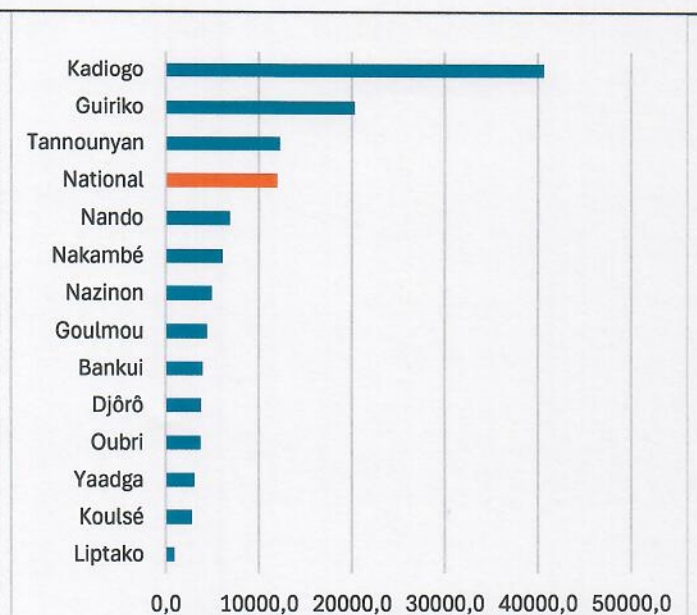


¹ Il s'agit des enrôlements effectués dans les commissariats de sécurité publique uniquement.

Graphique 12 : Evolution du nombre de copies certifiées conformes (en milliers)



Graphique 13 : Nombre de copies certifiées conformes établies par la police nationale par région pour 100 000 habitants 2025



Points saillants :

- Hausse de 2,2% du nombre de cartes nationale d'identité burkinabè produites par rapport à 2024 ;
- Hausse de 20% du nombre de passeports ordinaires produits par rapport à 2024.

Commentaires :

La production de CNIB, diminue entre 2020 et 2025. Elle passe de 1 962 785 à 1 531 104. Cependant la production augmente entre 2022 et 2025 (cf. graphique 14).

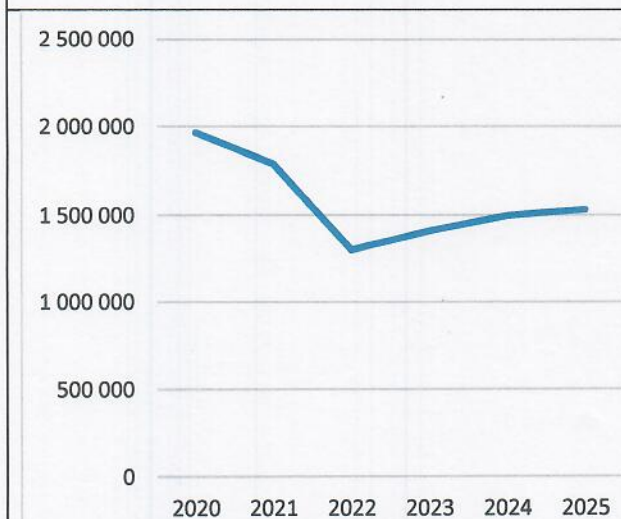
Pour la production de CNIB en 2025, plus de la moitié est pour des hommes (cf. graphique 15). Ouagadougou produit plus de CNIB (29,0%) par rapport aux autres centres de productions. Banfora produit moins de CNIB (3,7%) (cf. graphique 16).

La production des passeports ordinaires augmente entre 2020 et 2025. Elle passe de 44 003 à 115 201, soit une hausse de 161,8%. Cette hausse est de 20% entre 2024 et 2025. (cf. graphique 17).

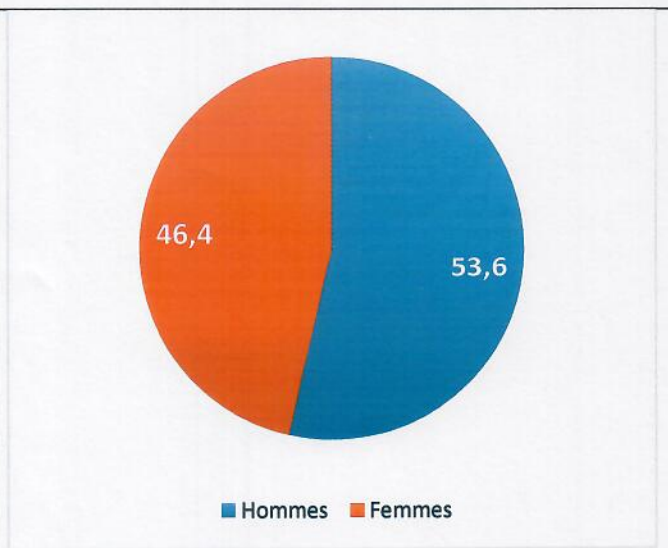
Tableau 5 : Cartes nationales d'identité burkinabè (CNIB) et passeports ordinaires produits en 2025

Type	Nombre en 2025	Variation (%) par rapport à 2024	Variation (%) par rapport à 2020
CNIB	1 531 104	2,2	-22,0
Passeport ordinaire	115 201	20,0	161,8

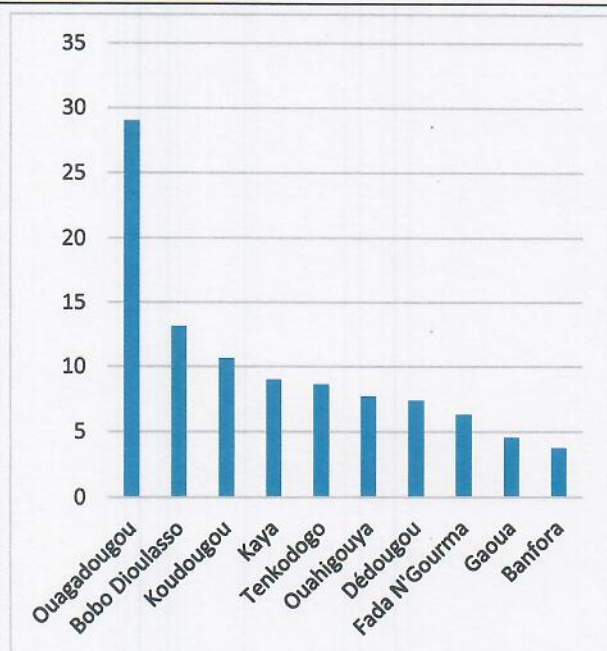
Graphique 14 : Evolution du nombre de CNIB produites



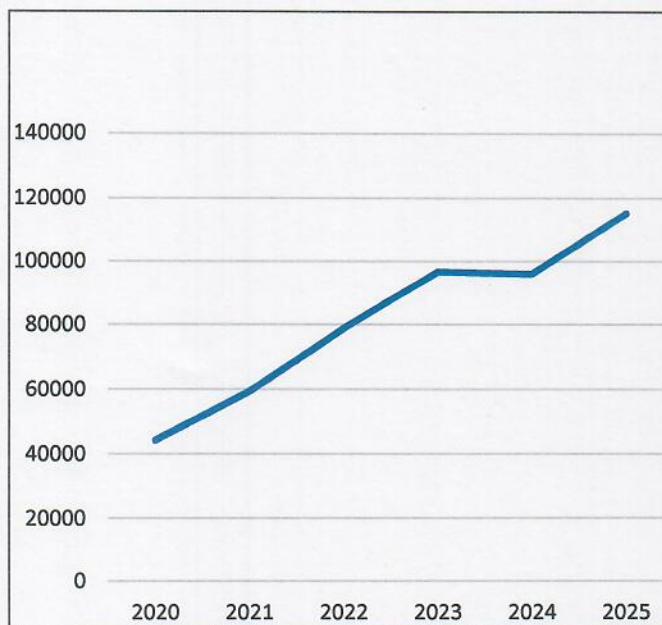
Graphique 15 : Répartition du nombre de CNIB par sexe en 2025



Graphique 16: Répartition (%) du nombre de CNIB par centre de production en 2025



Graphique 17 : Evolution du nombre de passeports ordinaires Produits



2.2 Activités de police judiciaire

Points saillants

- Hausse de 46,2% des actes de police judiciaire par soit transmis reçues par rapport à 2024 ;
- Hausse de 51,4% des actes de police judiciaire exécutés par soit transmis par rapport à 2024 ;
- 97% des actes de police judiciaires par soit-transmis exécutés en 2025.

Commentaires :

Les activités de police judiciaires par soit transmis reçus et exécutés croissent entre 2020 et 2025 avec une baisse en 2023 (cf. graphique 18).

L'exécution des activités de police judiciaire par soit transmis est stationnaire. Elle est passée de 92,4% en 2020 à 97,0% en 2025 (cf. graphique 19).

Parmi les activités de police judiciaire par soit transmis reçues en 2025, les instructions du parquet représentent 84,4%.

Le niveau d'exécution des instructions du parquet est similaire dans toutes les régions exceptées le Goulmou et le Oubri (cf. graphique 20).

Pour les instructions du parquet reçues pour 100 000 habitants, trois (3) régions ont leurs nombres supérieurs à la moyenne nationale. La région du Kadiogo a le nombre le plus élevé (201,1) et la région du Liptako a le plus faible nombre (4,7) (cf. graphique 21).

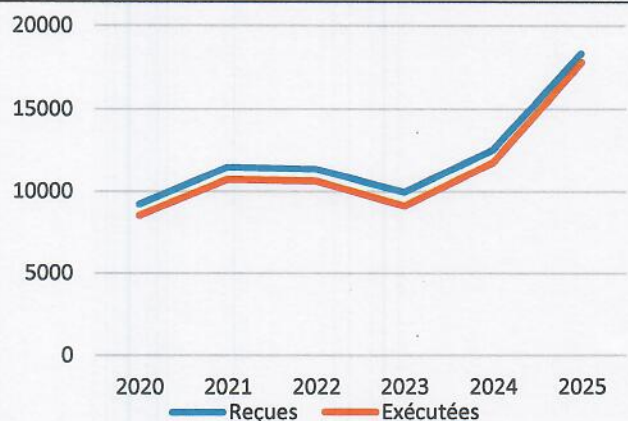
Les instructions du parquet reçues augmentent entre 2020 et 2025. Elle passe de 71,1% à 84,4% (cf. graphique 22).

Tableau 6 : Synthèse activités de police judiciaire

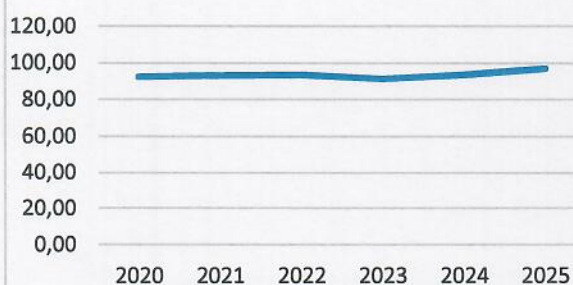
Ensemble des actes de police judiciaire par soit transmis	Nombre en 2025	Variation (%) par rapport à 2024	Variation (%) par rapport à 2020
Reçues	18 348	46,2	99,0
Exécutées	17 798	51,4	108,8
Taux d'exécution en 2025	97%		

Activités de Police Judiciaire par soit transmis reçues en 2025	Assistance à huissier	Avis de recherche	Commissions rogatoires	Instruction du parquet	Mandats d'amener	Mandats d'arrêt	Mandats de comparution	Mandats de dépôt	Ordonnance	Total
Pourcentage	0,6	2,8	1,6	84,4	0,4	0,7	8,2	0,6	0,8	100

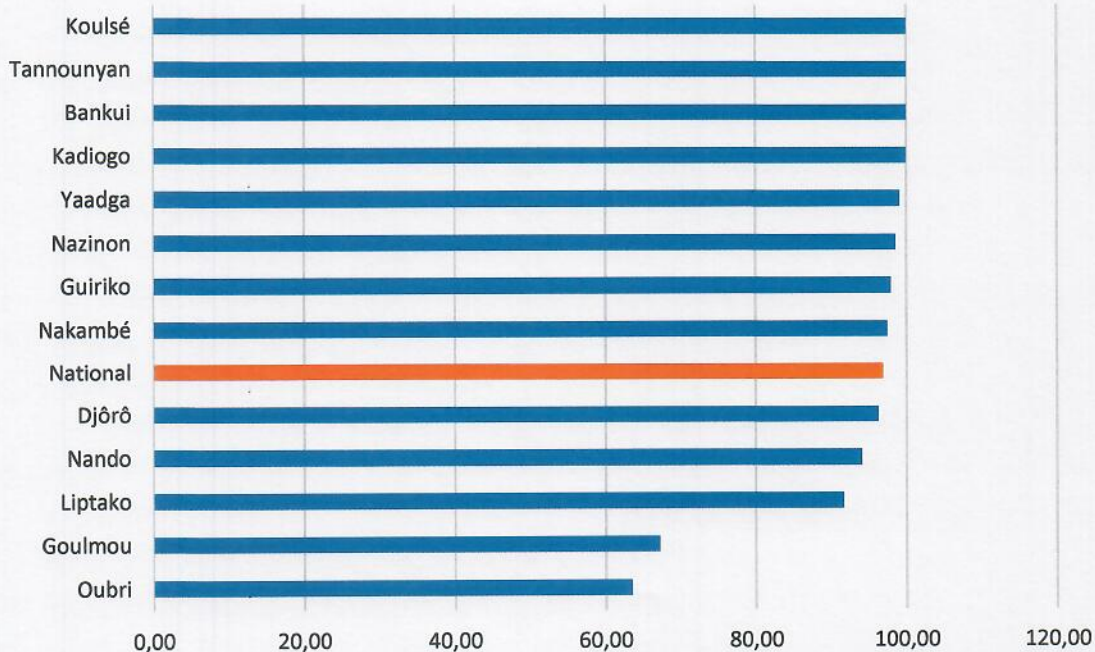
Graphique 18 : Evolution des activités de police judiciaire par soit transmis reçues et exécutées

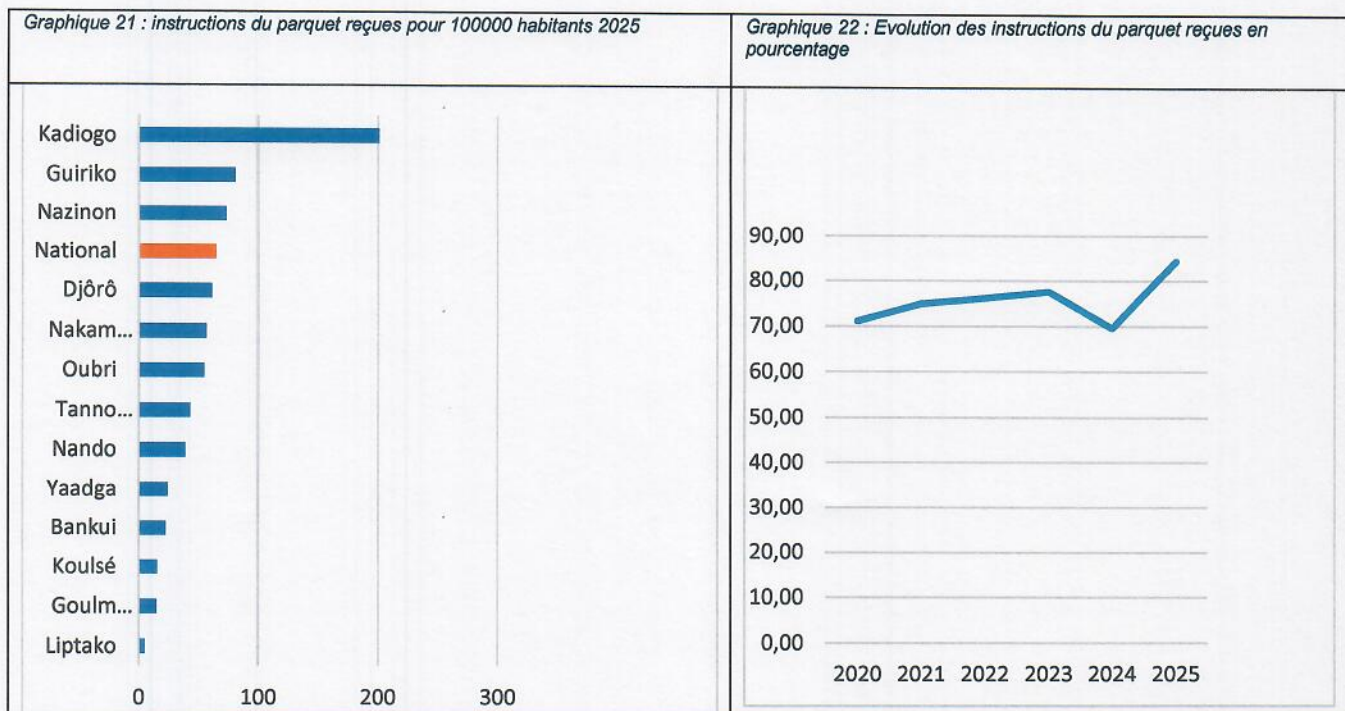


Graphique 19 : Evolution du taux d'exécution des activités de police judiciaire par soit transmis



Graphique 20 : Taux d'exécution des instructions du parquet par région en 2025





Point saillant :

- Une découverte de cadavre sur trois dans la région du Kadiogo.

Commentaire :

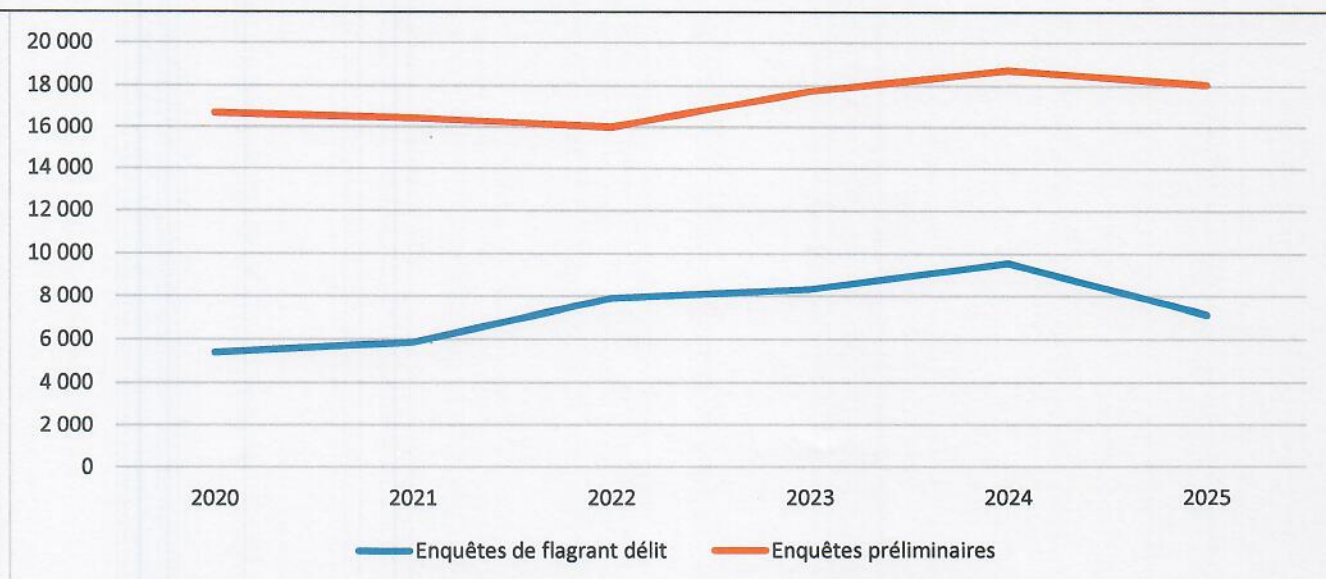
Les enquêtes préliminaires sont plus nombreuses que les enquêtes de flagrant délit quelle que soit l'année entre 2020 et 2025. Elles ont toutes une tendance haussière. Les enquêtes préliminaires passent de 16 617 en 2020 à 18 022 en 2025 tandis que les enquêtes de flagrant délit passent de 5 397 en 2020 à 7 123 en 2025 (cf graphique 23).

Le nombre de cas de découverte de cadavre diminue entre 2020 et 2025 sur le plan national. La région du Kadiogo a le nombre le plus élevé (35,1%) suivie du Guiriko (9,3%). La région du Goulmou a le plus faible cas de découverte de cadavres (2,0%) (cf tableau 7, graphique 24).

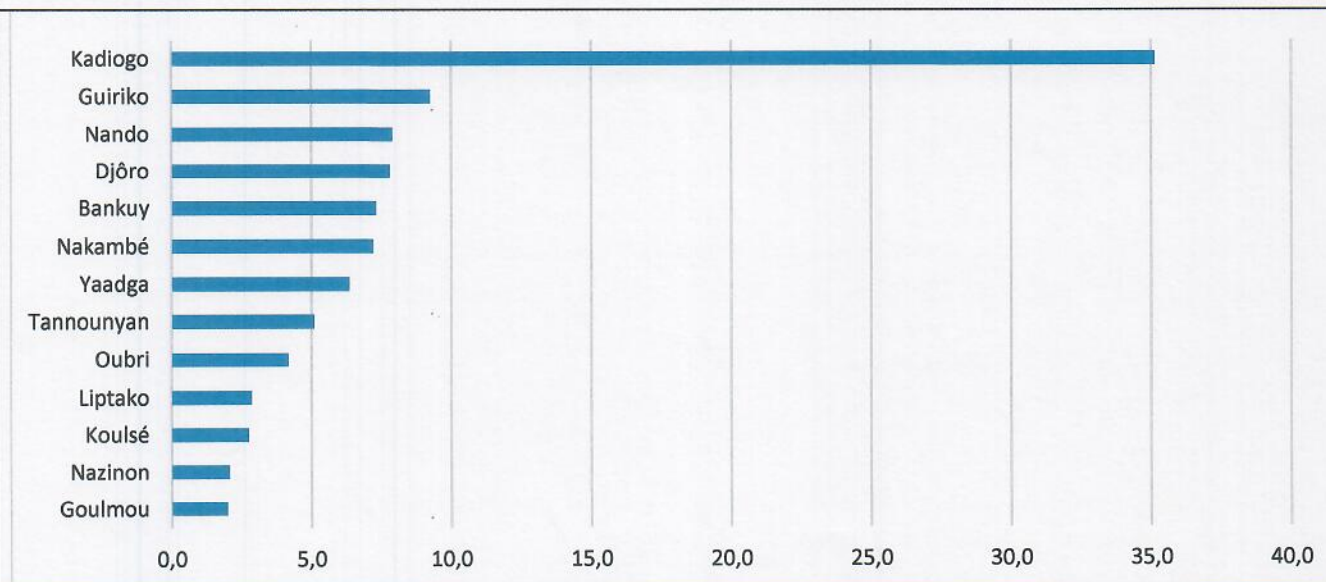
Tableau 7 : Synthèse des autres activités de police judiciaire

Désignation	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Découvertes de cadavre	1 442	1 546	1 571	1 912	2 061	1 271
Enquêtes de flagrant délit	5 397	5 862	7 897	8 324	9 577	7 123
Enquêtes préliminaires	16 647	16 402	15 978	17 718	18 686	18 022
Procès-verbaux de notification et de remise d'actes	6 127	7 638	8 013	7 098	7 869	7 423
Procès-verbaux de recherches infructueuses	3 052	3 346	3 172	3 130	3 402	4 617
Procès-verbaux dressés	32 194	37 112	28 839	26 673	37 889	31 754
Réquisitions à expert	38 259	43 416	47 486	48 913	49 494	39 068

Graphique 23 : Evolution des enquêtes de flagrant délit et préliminaires



Graphique 24 : Répartition (%) de découvertes de cadavres par région en 2025



III. Crimes et délits

3.1 Crimes et délits

Points saillants :

- 274,76 cas pour 100 000 habitants comme taux de criminalité² pour l'année 2025 ;
- Hausse de 4,15 % des crimes et délits par rapport à l'année 2024 ;
- Plus de crimes et délits contre les biens (67,91%) parmi les crimes et délits en 2025 ;
- Baisse de 7,77 % du nombre d'auteurs de crimes et délits par rapport à 2024.

Commentaires :

Les nombres d'auteurs, de victimes et de cas de crimes et délits croissent entre 2020 et 2025. Les nombres de victimes et de cas augmentent en 2025 tandis que le nombre d'auteurs baisse (cf graphique 25).

Pour les cas de crimes et délits pour 100 000 habitants, trois (3) régions ont leurs nombres supérieurs à la moyenne nationale. La région du Kadiogo a la valeur la plus élevée (817,25) et la région du Liptako a la plus faible valeur (85,89). Le taux de criminalité augmente entre 2024 et 2025. Il passe de 271,26 en 2024 à 274,76 en 2025 pour 100 000 habitants (cf graphique 26).

2/3 des crimes et délits sont des crimes et délits contre les biens suivis des crimes et délits en matière informatique et aux moyens de TIC (15%) en 2025 (cf graphique 27).

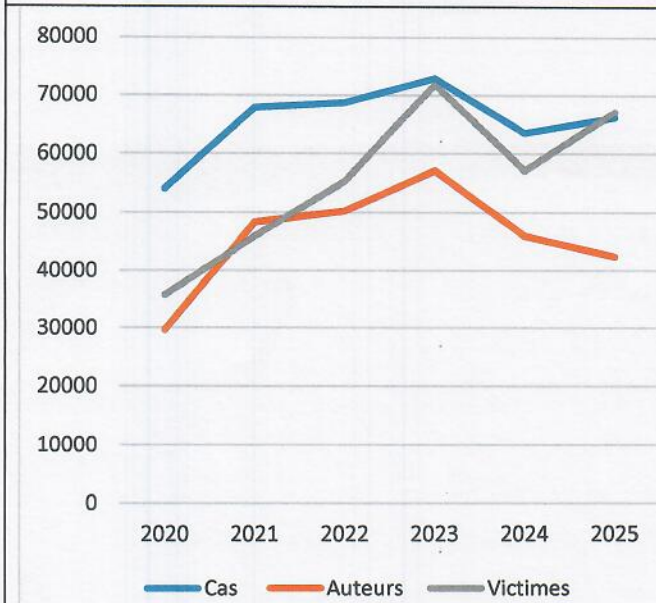
Pour les crimes et délits contre les biens, le nombre des victimes dépasse celui des auteurs. Quant aux autres types de crimes et délits, le nombre des auteurs dépasse celui des victimes (cf graphique 28).

Tableau 8 : Synthèse des crimes et délits en 2025

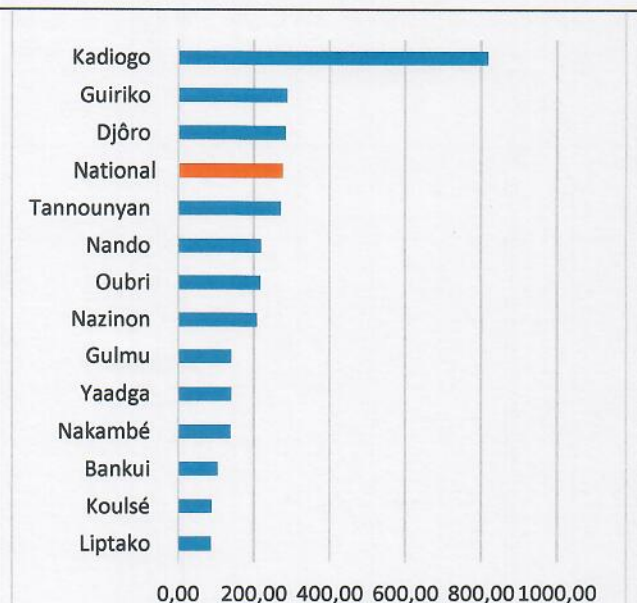
Nombre de cas de crimes et délits	Nombre d'auteurs	Nombre de victimes	Crimes et délits contre les biens (%)		Variation (%) des cas de crimes et délits par rapport à		Variation (%) des auteurs par rapport à		Variation (%) des victimes par rapport à	
			Nombre	%	2024	2020	2024	2020	2024	2020
66 137	42 395	67 120	44 914	67,91	4,15	22,34	-7,77	43,1	17,4	87,97

² Le taux de criminalité prend en compte l'ensemble des crimes et délits défini par le code pénal

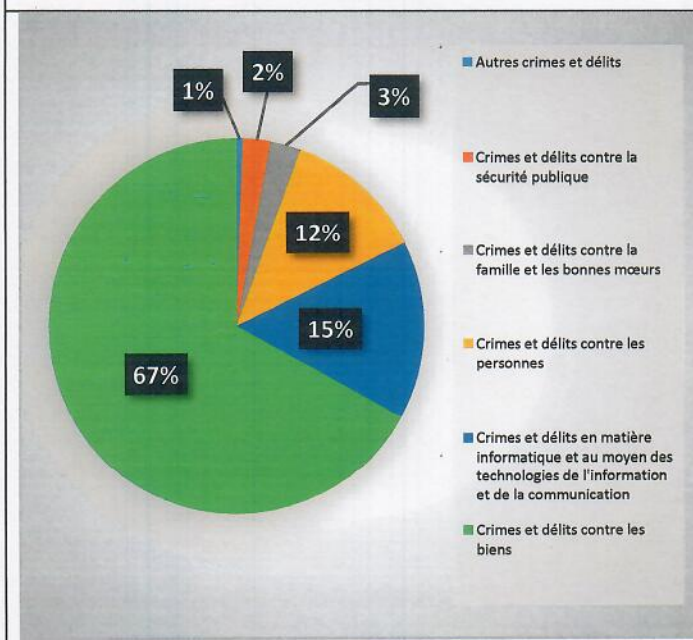
Graphique 25 : Evolution du nombre des auteurs, des victimes et des cas de crimes et délits enregistrés



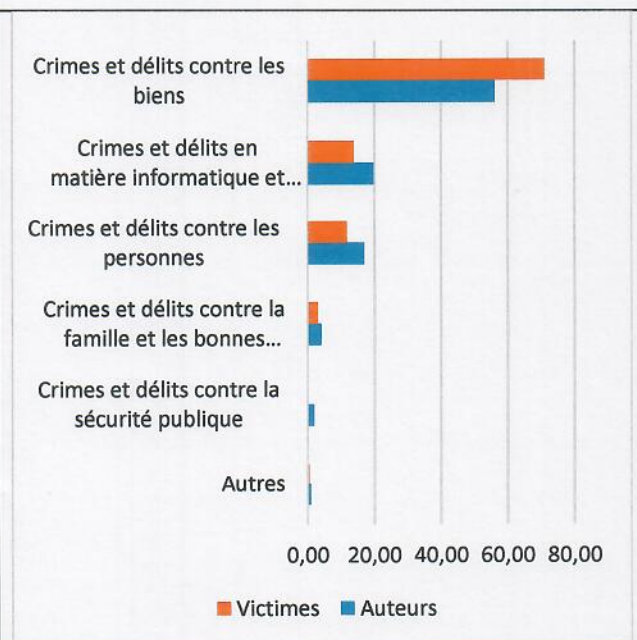
Graphique 26 : Répartition des cas de crimes et délits par région pour 100 000 habitants



Graphique 27 : Répartition des cas de crimes et délits par type en 2025



Graphique 28 : Répartition des auteurs et victimes de crimes et délits par type en 2025



Note méthodologique

Ratio des personnes victimes et auteurs de crimes et délits : rapport entre le nombre de victimes et celui des auteurs

Taux de criminalité : rapport entre le nombre des crimes et délits défini par le code pénal et la population.

Points saillants :

- Baisse du nombre de personnes GAV et de personnes déferées par rapport à l'année 2024 respectivement de 54,61% et 58,45% ;
- 14% de personnes GAV mineurs.

Commentaires :

Le nombre de personnes GAV ainsi que le nombre de personnes déferées baissent entre 2020 et 2025 avec un pic en 2024. Le nombre de personnes GAV passe de 16 801 à 13 316. Pour le nombre des personnes déferées, il varie de -58,45% (cf graphique 29).

Le nombre de personne GAV en 2025 dépasse celui des personnes déferées pour 100 000 habitants dans toutes les régions. Le Kadiogo a la plus grande proportion (99,33) de personnes GAV et les personnes déferées (54,43). La région des Koulsé a la plus petite proportion (22,52) de personnes GAV et le Liptako la plus petite proportion (11,1) de personnes déferées (cf graphique 30).

Suivant le ratio nombre de personnes GAV et nombre de cas de crimes et délits en 2025, les crimes et délits contre la sécurité publique comptent le ratio le plus élevé avec 121,27 personnes GAV pour 100 cas (cf graphique 31).

Pour ce qui est du ratio nombre de personnes déferées et nombre de cas de crimes et délits en 2025, les crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs ont fait plus de personnes déferées avec un déferement de 52,64 personnes pour 100 cas (cf. graphique 32).

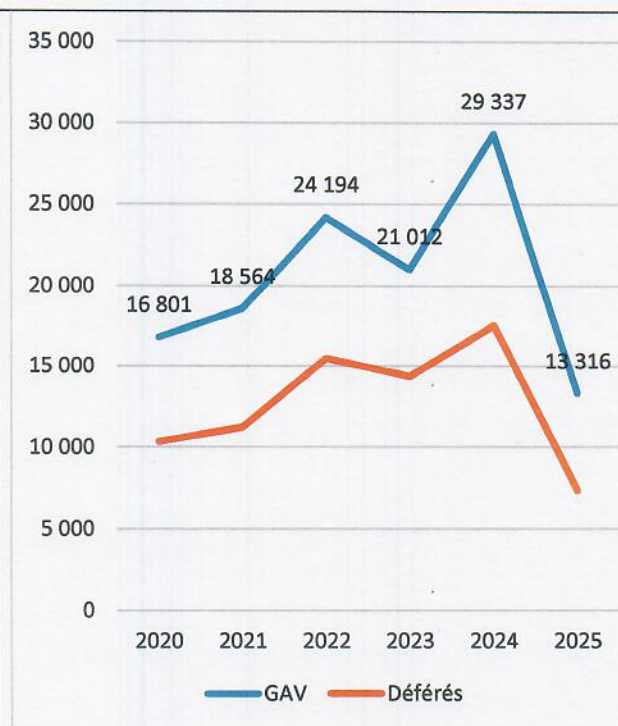
Le nombre d'auteurs augmente entre 2020 et 2025 tandis que le nombre de personnes GAV baisse. Il passe respectivement de 29 626 à 42 395 et de 16 801 à 13 316. (cf graphique 33).

Au cours de l'année 2025, pour 100 personnes GAV, 76 sont des hommes, 10 sont des femmes, 12 sont des garçons et 2 sont des filles (cf graphique 34).

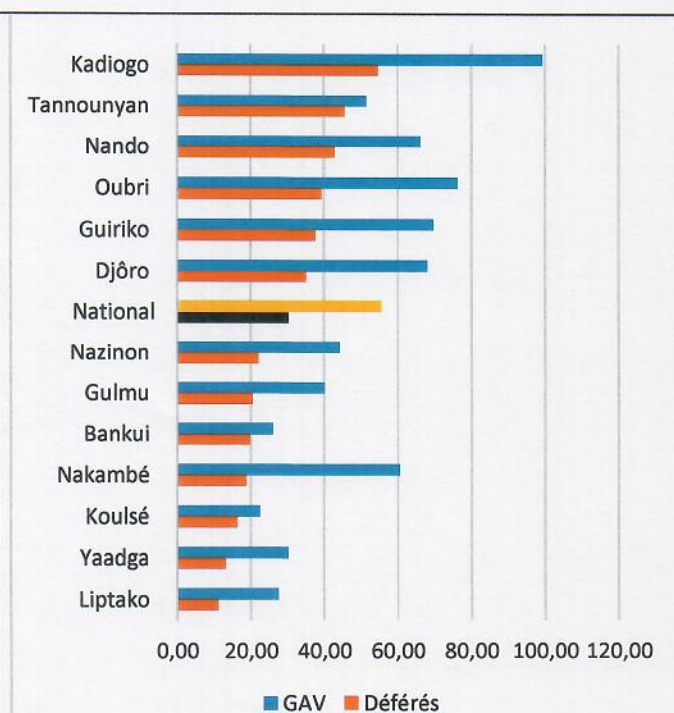
Tableau 9 : Synthèse des personnes GAV et déferées en 2025

Nombre de personnes GAV en 2025	Nombre de personnes déferées en 2025	Variation en % des personnes GAV par rapport à		Variation en % des personnes déferées par rapport à	
		2024	2020	2024	2020
13 316	7 284	-54,61	-20,74	-58,45	-29,4

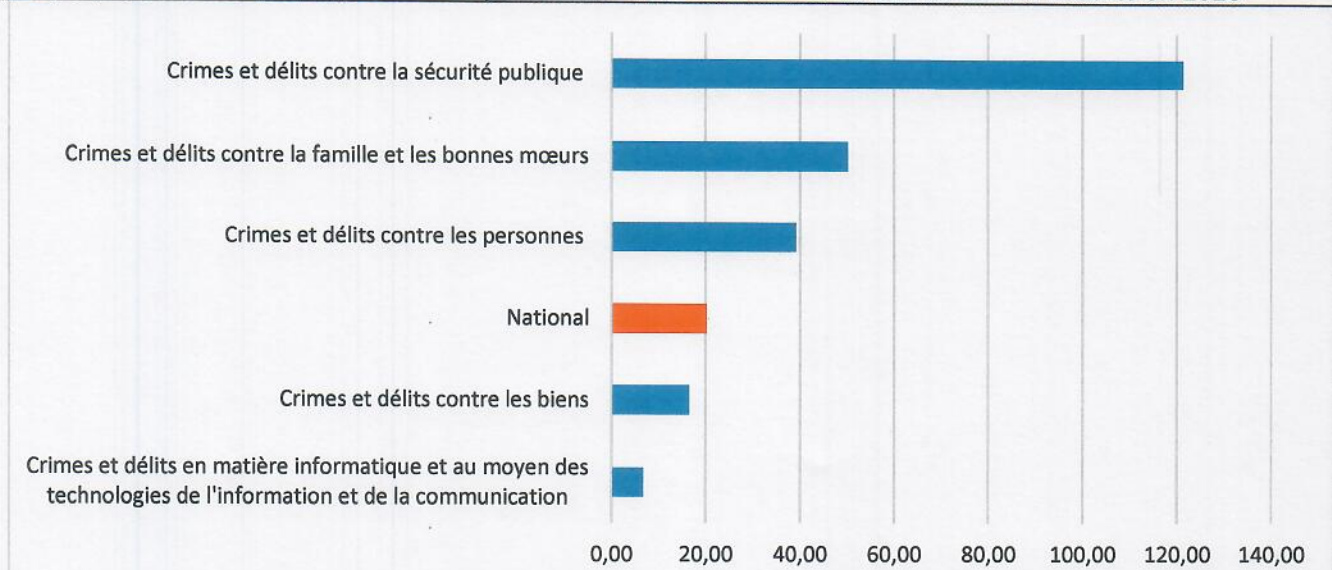
Graphique 29 : Evolution du nombre de personnes gardées à vue et déférées



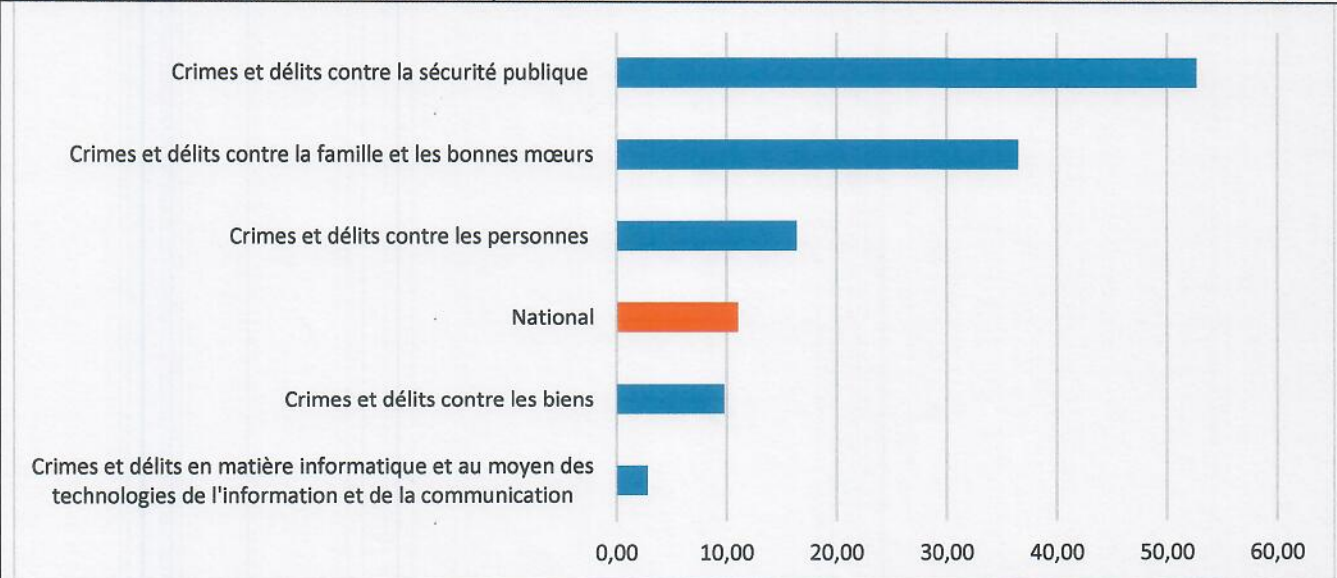
Graphique 30 : Répartition des GAV et déférés par région pour 100 000 habitants en 2025



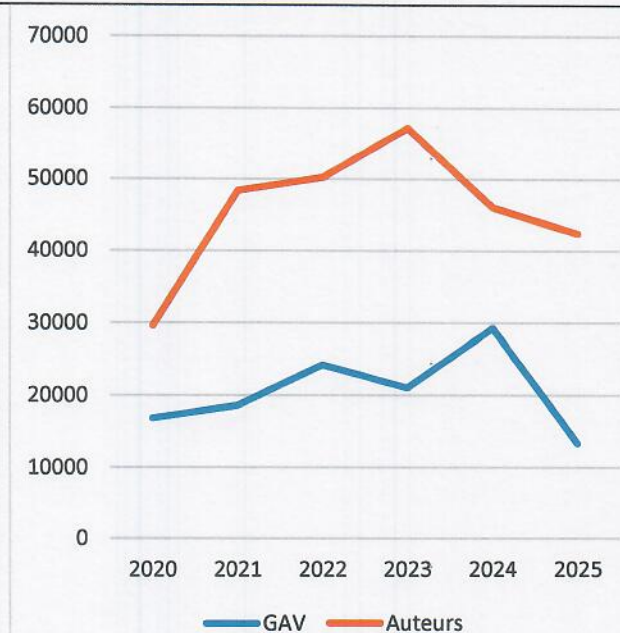
Graphique 31: Ratio entre le nombre de personnes GAV et le nombre de cas de crimes et délits en 2025



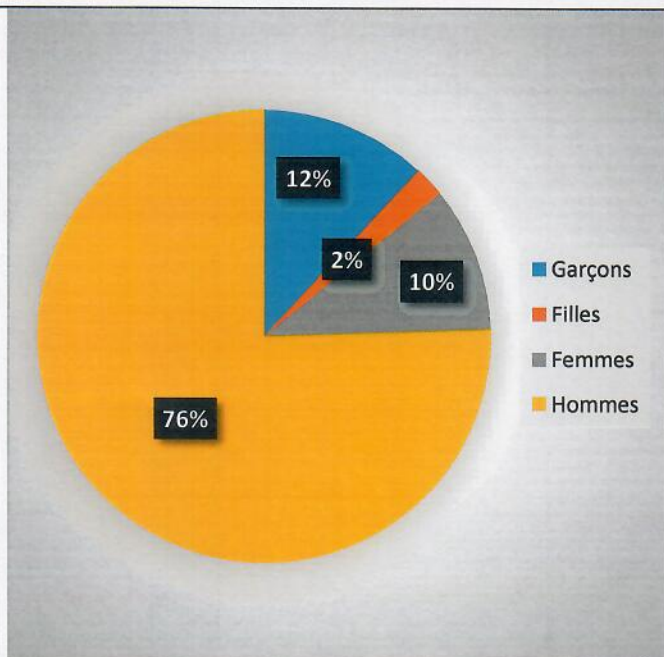
Graphique 32 : Ratio entre le nombre de personnes déferées et le nombre de cas de crimes et délits en 2025



Graphique 33 : Evolution du nombre d'auteurs de crimes et délits et du nombre de GAV



Graphique 34 : Répartition (%) entre les personnes GAV selon le sexe et l'âge en 2025



Note méthodologique

Ratio des personnes GAV et le nombre de cas de crimes et délits : rapport entre le nombre de personnes GAV et le nombre de cas de crimes et délits

3.1.1 Contre la famille et les bonnes mœurs

Points saillants :

- Hausse de 58% des crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs par rapport à 2024 ;
- 48,4% de cas d'enlèvement de mineurs en 2025 parmi les crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs ;
- 39,2% de cas d'enlèvement de mineurs dans la région de Goulmou.

Commentaires

Les cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs diminuent entre 2020 et 2024 et croissent entre 2024 et 2025 (cf. graphique 35).

L'enlèvement de mineurs constitue en 2025, l'infraction dominante des crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs avec 778 cas, soit 48,44%. Cette infraction est suivie par le viol avec 310 cas, soit 19,3% (cf. graphique 36).

En 2025, la région de Goulmou compte plus de cas d'enlèvement de mineurs soit 39,2% contrairement au Liptako qui n'enregistre aucun cas (cf. graphique 37).

Le nombre de cas d'enlèvement de mineurs a une tendance baissière entre 2020 et 2024 avec un pic en 2021. Il croit entre 2024 et 2025 sans atteindre celui de 2021. Il est passé de 426 en 2024 à 915 en 2025(cf. graphique 38).

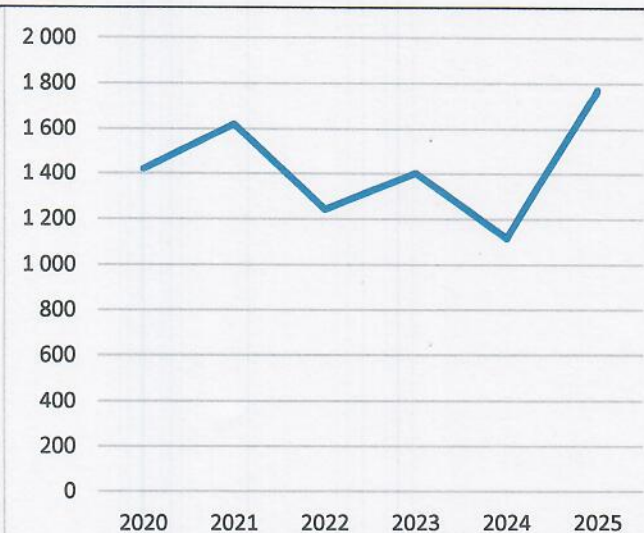
Pour les cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs par région pour 100 000 habitants, trois (3) régions ont leurs valeurs supérieures à la moyenne nationale. La région du Goulmou a la valeur la plus élevée (15,4) et la région des Tannounyan a la plus faible valeur (1,4) (cf. graphique 39).

Pour les cas d'enlèvement de mineurs par région pour 100 000 habitants, trois (3) régions ont leurs valeurs supérieures à la moyenne nationale. La région du Goulmou a la valeur la plus élevée (13) et la région du Liptako a la plus faible valeur (0,0) (cf. graphique 40).

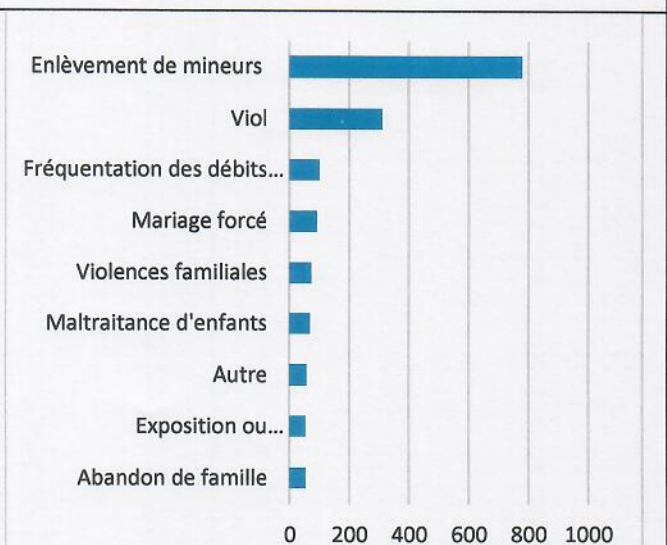
Tableau 10 : Synthèse des crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs en 2024

Nombre de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs	Enlèvement de mineurs		Variation (%) par rapport à	
	Nombre	%	2024	2020
1 772	778	48,4	58,0%	25,0%

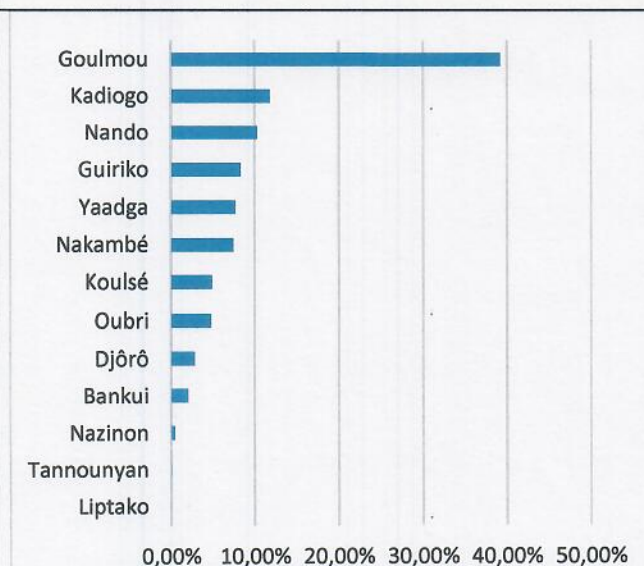
Graphique 35 : Evolution des cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs



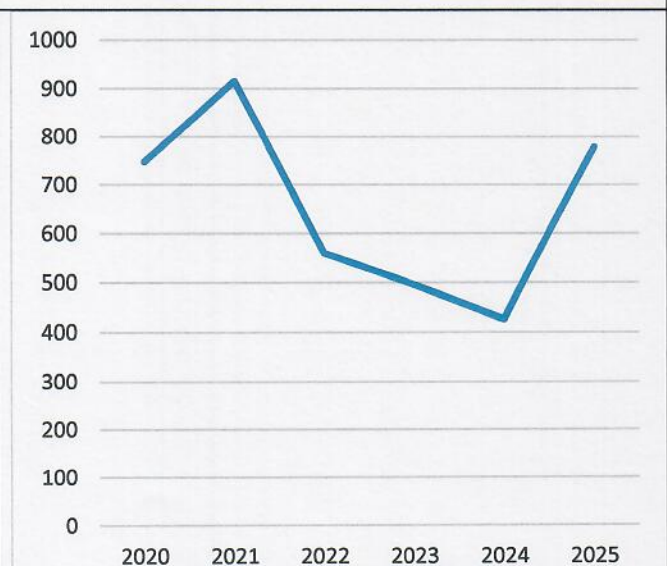
Graphique 36 : Répartition des crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs.



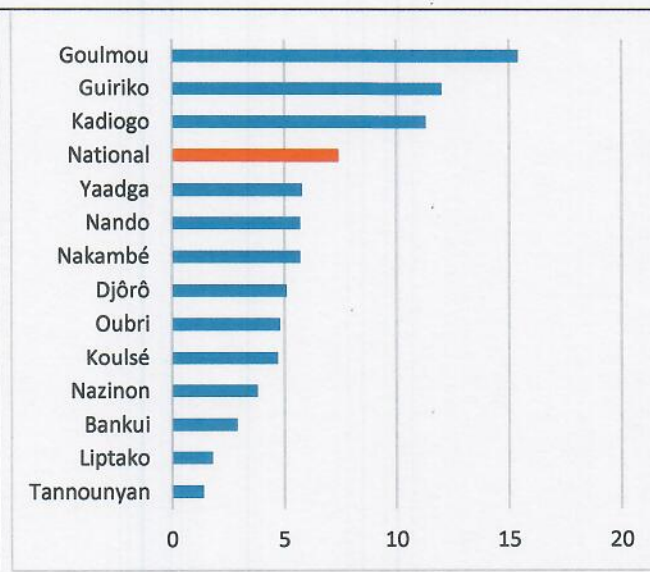
Graphique 37 : Répartition des cas (%) d'enlèvement de mineurs par région en 2025



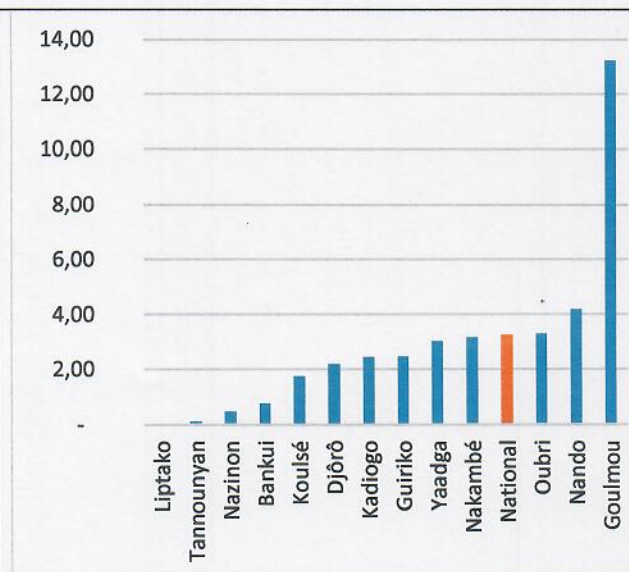
Graphique 38 : Evolution des cas d'enlèvement de mineurs.



Graphique 39 : Nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs par région pour 100 000 habitants



Graphique 40 : Répartition des cas d'enlèvement de mineurs par région pour 100 000 habitants en 2025



Notes méthodologiques

Viol : comprend également la tentative de viol et la complicité de viol.

Usage illicite de stupéfiants : comprend également le trafic de stupéfiants

Mariage forcé/précoce : comprend également la complicité de mariage précoce.

Avortement : comprend également la complicité et la tentative de viol

Harcèlement sexuel : comprends les harcèlements sexuels et voies de fait

Autres : regroupent l'ensemble des autres infractions.

Nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs pour 100 000 habitants : le produit par 100 000 du rapport entre le nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs par région sur la population de la région.

3.1.2 Crimes et délits contre la sécurité publique

Points saillants

- baisse de 41% des crimes et délits contre la sécurité publique par rapport à l'année 2024 ;
- Plus d'association de malfaiteurs parmi les cas de crimes et délits contre la sécurité publique (48%) ;

Commentaires

Les cas de crimes et délits contre la sécurité la sécurité publique augmentent entre 2020 et 2025 avec un pic en 2023. Ils passent de 378 en 2020 à 663 en 2025 avec une variation de -41% entre 2024 et 2025(cf. graphique 41).

Pour les cas de crimes et délits contre la sécurité publique par région pour 100 000 habitants, cinq (5) régions ont leurs valeurs supérieures à la moyenne nationale. La région du Kadiogo a la valeur la plus élevée (16) et les régions de Yaadga, du Liptako, du Tannounyan, des Bankui et de Oubri ont le plus faible nombre (0,0) (cf. graphique 42).

Les actes d'association de malfaiteurs sont la principale infraction des crimes et délits contre la sécurité publique avec 48% en 2025. Cette infraction est suivie de celle de procédures d'actes de terrorisme avec 37% (cf. graphique 43).

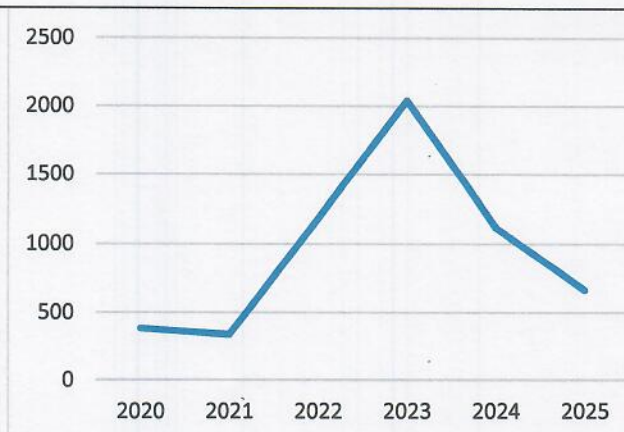
Le nombre des associations de malfaiteurs a une tendance haussière entre 2020 et 2025 avec un pic en 2022. Il baisse entre 2022 et 2024. Il passe de 331 en 2022 à 28 en 2024 puis 321 en 2025(cf. graphique 44).

La Région du Kadiogo a la proportion la plus élevée d'associations de malfaiteurs (95,95%) et sept (7) régions n'enregistrent aucun cas (cf. graphique 45).

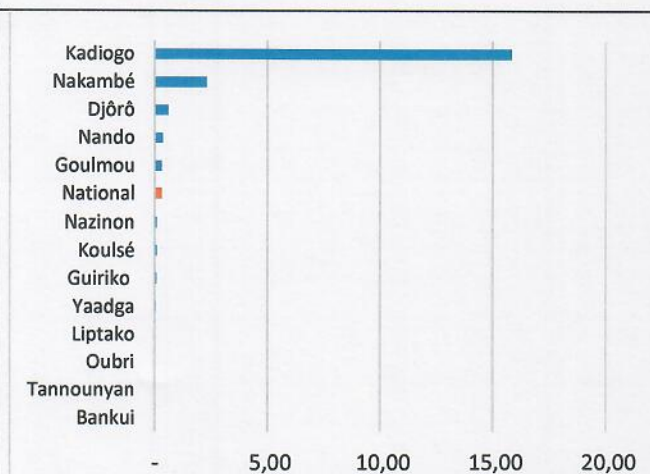
Tableau 11 : Synthèse des crimes et délits contre la sécurité publique en 2025

Nombre des crimes et délits contre la sécurité publique	Association de malfaiteurs		Variation (%) par rapport à :	
	Nombre	%	2024	2020
663	321	48	-41%	75%

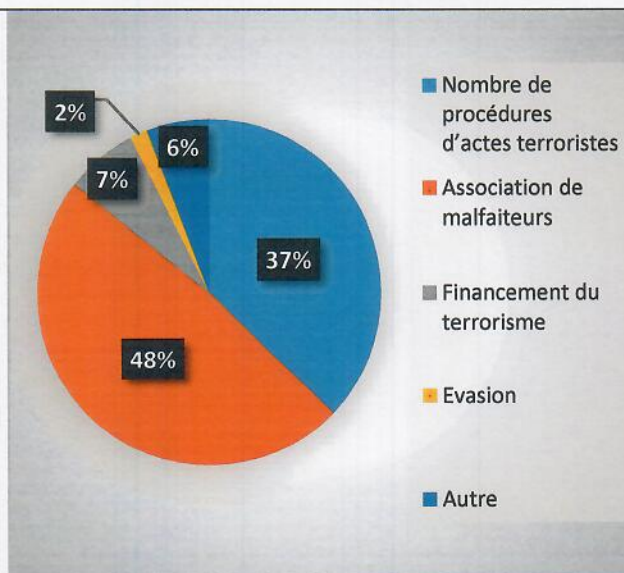
Graphique 41 : Evolution des crimes et délits contre la sécurité publique



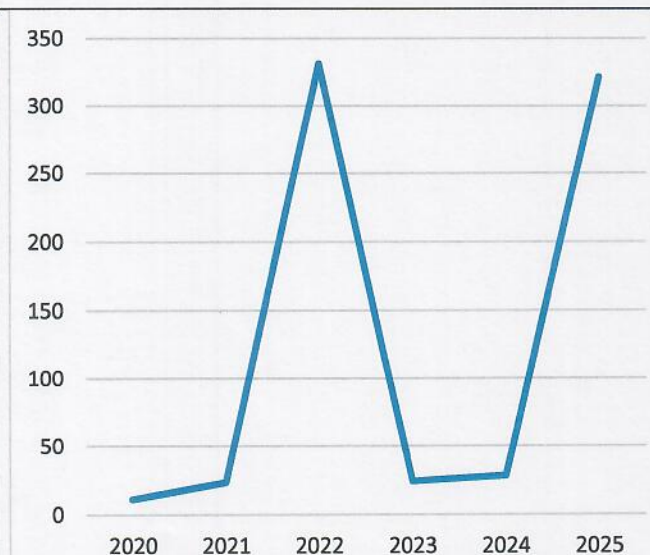
Graphique 42 : Répartition des cas de crimes et délits contre la sécurité publique par région pour 100 000 habitants



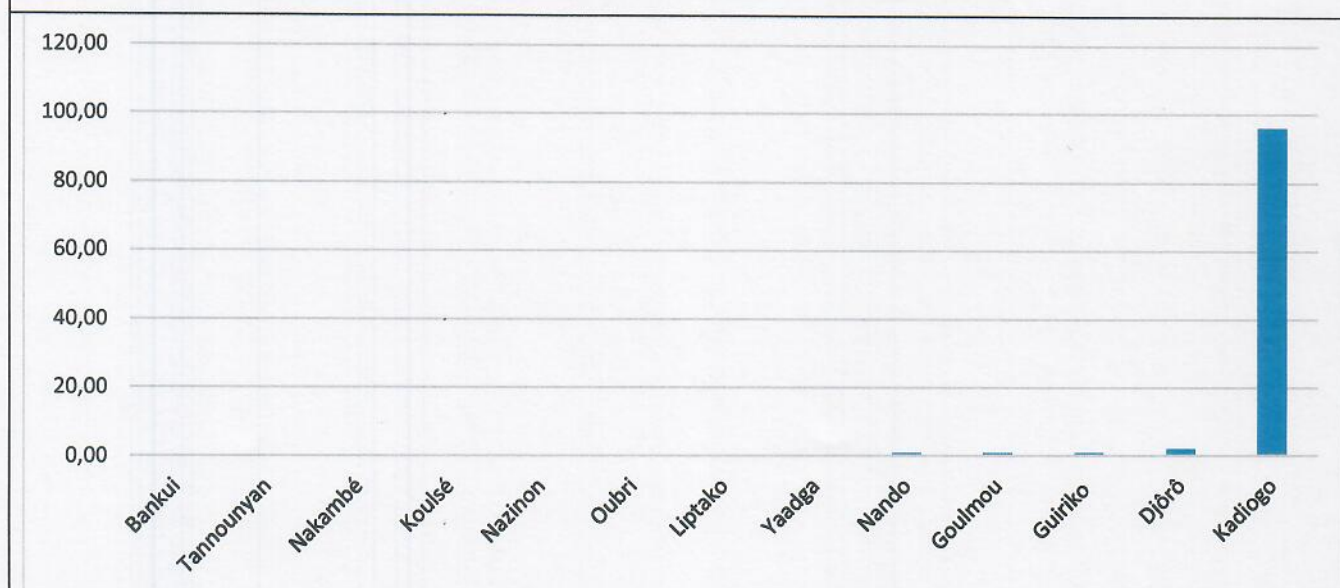
Graphique 43 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits contre la sécurité publique en 2025



Graphique 44 : Evolution du nombre des association de malfaiteurs



Graphique 45 : Repartition (%) des association de malfaiteurs par région en 2025



Notes méthodologiques :

Répartition des infractions : rapport entre le nombre de cas de l'infraction de crimes et délits contre la paix publique par rapport au nombre total de cas des infractions de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs.

Nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs pour 100 000 habitants : le produit par 100 000 du rapport entre le nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs par région sur la population de la région.

Autres : regroupent l'ensemble des autres infractions.

3.1.3 Crimes et délits contre les biens

Points saillants

- Baisse de 4,8% des crimes et délits contre les biens par rapport à 2024 ;
- Plus de cas de vol parmi les cas de crimes et délits contre les biens, (74%).

Commentaires

Les cas de crimes et délits contre les biens ont une tendance haussière entre 2020 et 2025 avec une baisse entre 2023 et 2025. Ils passent de 38 374 en 2020 à 44 914 en 2025 avec une variation de -4,8% entre 2024 et 2025(cf. graphique 46).

Pour les cas de crimes et délits contre les biens par région pour 100 000 habitants en 2025, quatre (4) régions ont leurs valeurs supérieures à la moyenne nationale. La région du Kadiogo a la valeur la plus élevée (520,2) et la région des Koulsé a la plus faible valeur (51,4) (cf. graphique 47).

Le vol est la principale infraction des crimes et délits contre les biens avec 74,4% en 2025. Cette infraction est suivie de celle d'abus de confiance avec 8,3% (cf. graphique 48).

Le nombre de cas de vol a une tendance haussière entre 2020 et 2025. Il croit entre 2024 et 2025. Il passe de 31 587 en 2024 à 33 429 en 2025(cf graphique 49).

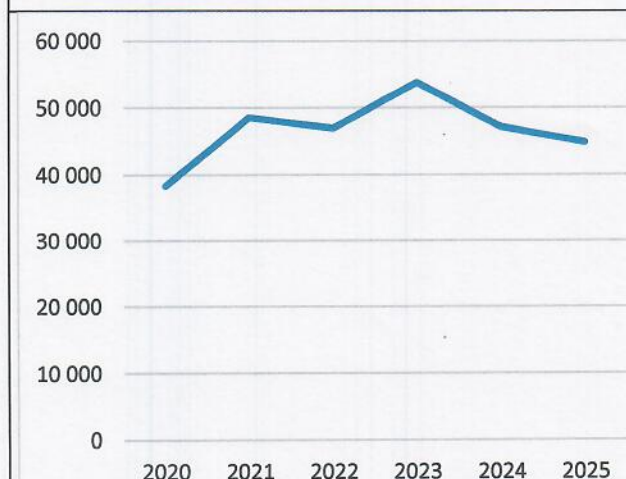
En 2025, la région du Kadiogo compte le plus de cas de vol soit 45,7% contrairement au Liptako qui enregistre moins de cas avec 2,7% (cf. graphique 50).

Pour les cas de vol par région pour 100 000 habitants, cinq (5) régions ont leurs valeurs supérieures à la moyenne nationale. La région du Kadiogo a la valeur la plus élevée (406,4) et la région des Koulsé a la plus faible valeur (34,2) (cf. graphique 51).

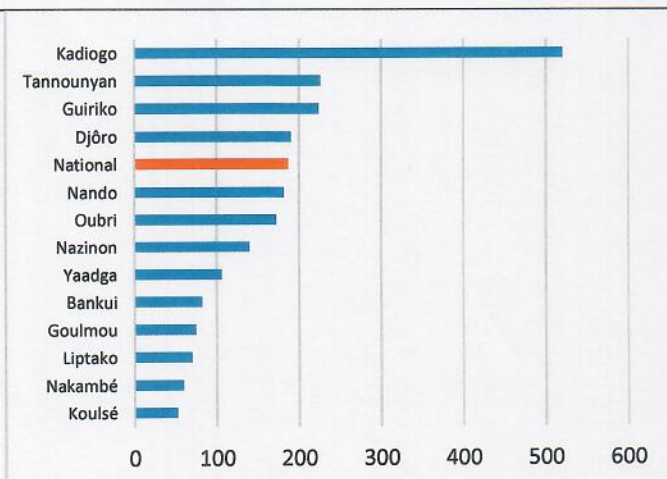
Tableau 12 : Synthèse des crimes et délits contre les biens en 2025

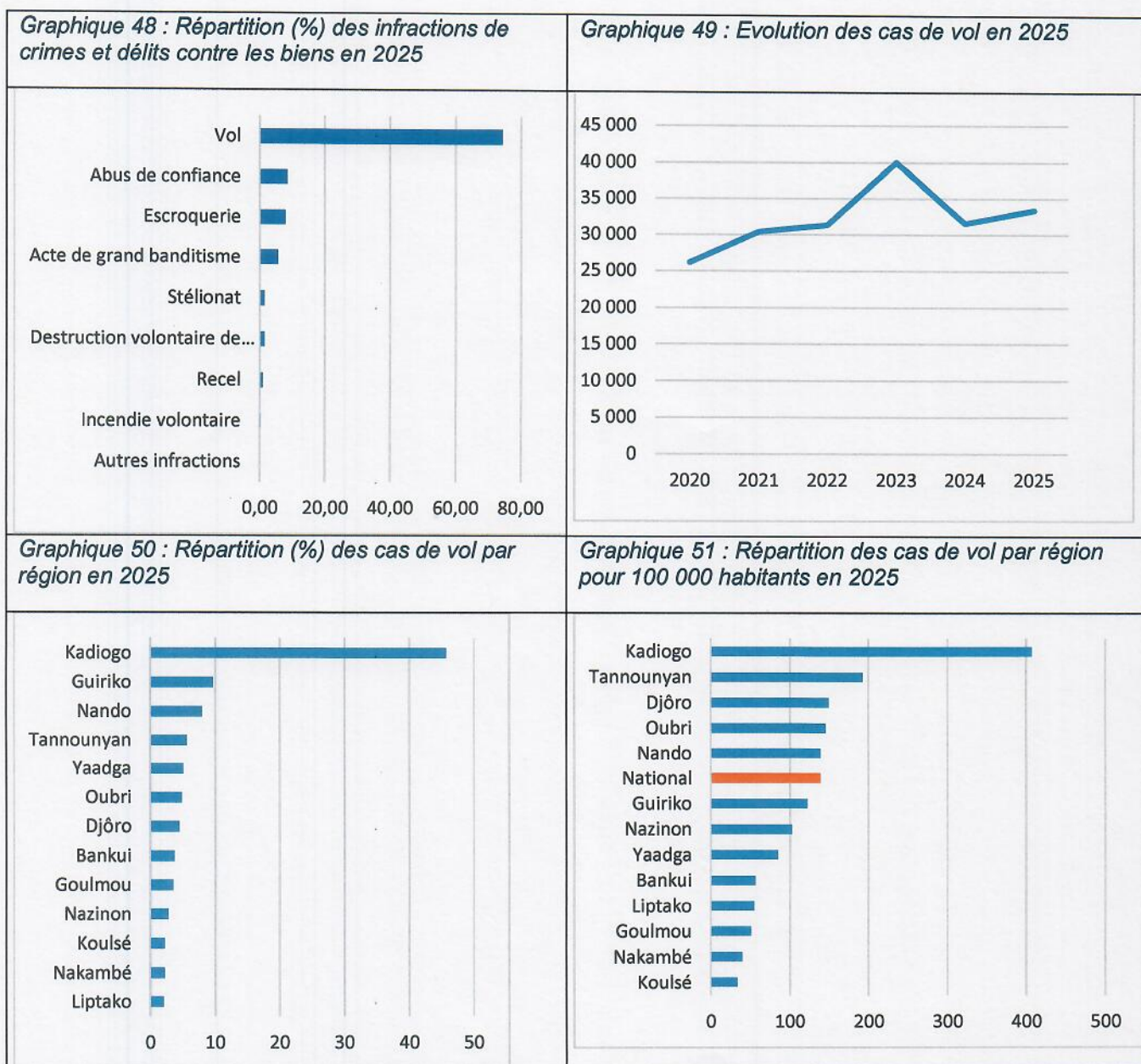
Nombre des crimes et délits contre les biens	Vol		Variation (%) par rapport à	
	Nombre	%	2024	2020
44 914	33 429	74,4	- 4,8	17,0

Graphique 46 : Evolution du nombre des cas de crimes et délits contre les biens



Graphique 47 : Répartition des crimes et délits contre les biens par région pour 100 000 habitants en 2025





Notes méthodologiques

Vol : comprend également la tentative de vol et la complicité de vol.

Escroquerie : comprend également la tentative d'escroquerie et la complicité de vol.

Répartition des infractions : rapport entre le nombre de cas de l'infraction de crimes et délits contre la paix publique par rapport au nombre total de cas des infractions de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs.

Nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs pour 100 000 habitants : le produit par 100 000 du rapport entre le nombre de cas de crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs par région sur la population de la région.

Autres : regroupent l'ensemble des autres infractions.

3.1.4 Crimes et délits contre les personnes

Points saillants

- Baisse de 6,2% des crimes et délits contre les personnes par rapport à l'année 2024 ;
- Plus de cas de coups et blessures volontaires parmi les crimes et délits contre les personnes en 2025 (37%).

Commentaires

Les cas de crimes et délits contre les personnes ont une tendance baissière entre 2020 et 2025 avec un pic en 2022. Ils passent de 11 512 en 2020 à 8 119 en 2025 avec une variation de -6,2% entre 2024 et 2025(cf graphique 52).

Pour les cas de crimes et délits contre les personnes par région pour 100 000 habitants en 2025, sept (7) régions ont leurs valeurs supérieures à la moyenne nationale. La région du Nakambé a la valeur la plus élevée (64,3) et la région du Kadiogo a la plus faible valeur (1,8) (cf graphique 53).

Les coups et blessures volontaires (CBV) sont la principale infraction des crimes et délits contre les personnes avec 37% en 2025. Cette infraction est suivie de celle des violences ou voies de faits avec 11% (cf. graphique 54).

Le nombre de cas de CBV a une tendance baissière entre 2020 et 2025. Il passe de 4 594 en 2020 à 3 007 en 2025(cf. graphique 55).

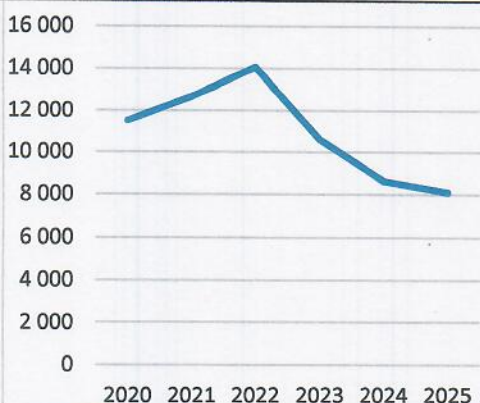
En 2025, la région du Guiriko compte le plus de cas de vol soit 21,7% contrairement au Liptako qui enregistre moins de cas avec 2,0% (cf. graphique 56).

Pour les cas de CBV par région pour 100 000 habitants, quatre (4) régions ont leurs valeurs supérieures à la moyenne nationale. La région du Guiriko a la valeur la plus élevée (64,6) et la région des Liptako a la plus faible valeur (2,8) (cf. graphique 57).

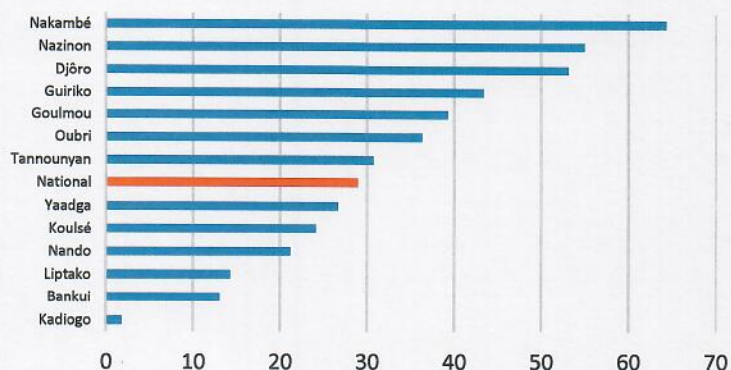
Tableau 13 : Synthèse des crimes et délits contre les personnes en 2025

Nombre des crimes et délits contre les personnes	Coups et blessures volontaires		Variation (%) par rapport à	
	Nombre	%	2024	2020
8 119	3 007	37,0	-6,2	-29,5

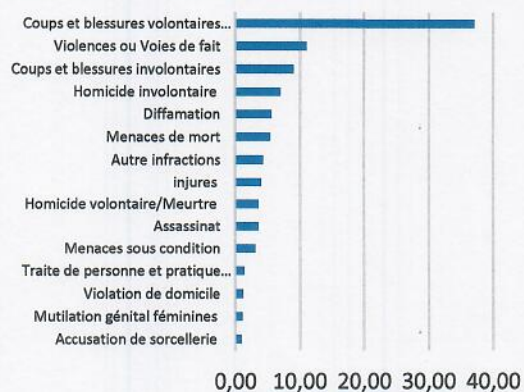
Graphique 52 : Evolution des crimes et délits contre les personnes



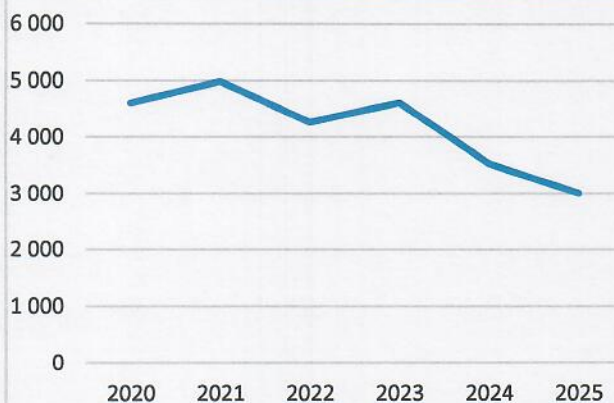
Graphique 53 : Répartition des crimes et délits contre les personnes par région pour 100 000 habitants en 2025



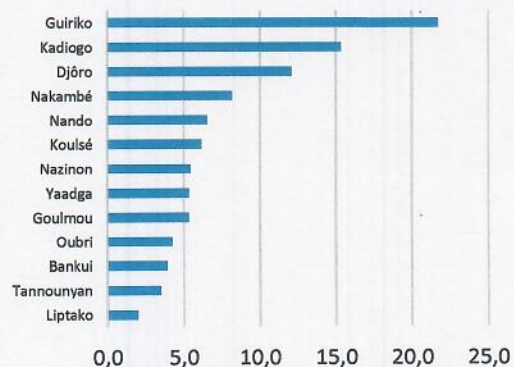
Graphique 54 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits contre les personnes



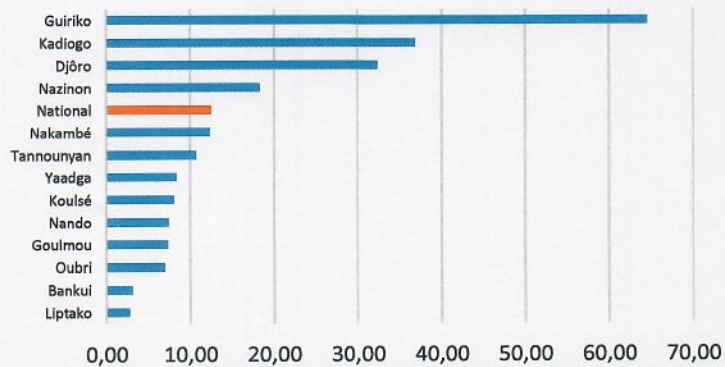
Graphique 55 : Evolution des coups et blessures volontaires



Graphique 56 : Répartition (%) des cas de CBV par région en 2025



Graphique 57 : Répartition des cas de CBV par région pour 100 000 habitants en 2025



Notes méthodologiques

Coups et Blessures Volontaires (CBV) : comprend également la complicité de CBV.

Taux de croissance moyenne annuel : $[(T_n/T_o)^{1/n}-1]*100$ (T_n = valeur finale, T_o = valeur d'origine et n =nombre d'années).

Enlèvement : comprend également les séquestrations, la tentative et la complicité de séquestration, la tentative et la complicité d'enlèvement.

3.1.5 Des crimes et délits à la monnaie, aux marques, aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux

Points saillants

- Baisse de 36,6% des crimes et délits à la monnaie, aux marques aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux par rapport à l'année 2024 ;
- Plus d'infractions de faux et usage de faux parmi les cas de Crimes et délits à la monnaie, aux marques, aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux (51,7%).

Commentaires

Les cas crimes et délits à la monnaie, aux marques, aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux ont une tendance baissière entre 2020 et 2025 avec un pic en 2021. Ils passent de 385 en 2020 à 180 en 2025 avec une baisse de 36,6% entre 2024 et 2025(cf graphique 58).

Pour les cas crimes et délits à la monnaie, aux marques, aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux par région pour 100 000 habitants en 2025, deux (2) régions ont leurs valeurs supérieures à la moyenne nationale. La région du Kadiogo a la valeur la plus élevée (2,7) et les régions du Liptako et des Koulé n'enregistrent pas de cas (cf graphique 59).

Le faux et usage de faux est la principale infraction des crimes et délits à la monnaie, aux marques, aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux avec 52%. Cette infraction est suivie de celles de faux en écriture et de faux monnayage avec 15% chacune (cf graphique 60).

Le nombre de cas de faux et usage de faux a une tendance haussière entre 2020 et 2025 avec une baisse en 2023. Il passe de 63 en 2020 à 93 en 2025(cf graphique 61).

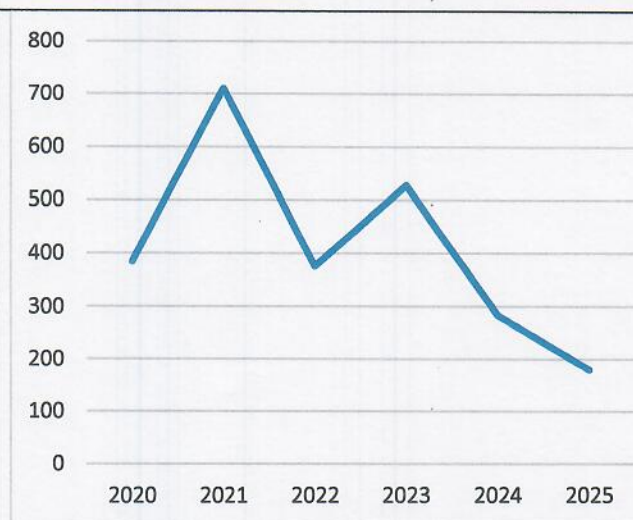
La région du Kadiogo compte le plus de cas sur le faux et usage de faux suivie du Guiriko, de Oubri et du Nando en 2025. Cependant dans les autres régions aucun cas sur le faux et usage de faux n'a été enregistré (cf graphique 62).

Pour le nombre de cas sur le faux et usage de faux par région pour 100 000 habitants, seule la région du Kadiogo est supérieure à la moyenne nationale. Neuf n'ont pas enregistré de cas sur le faux et usage de faux en 2025 (cf graphique 63).

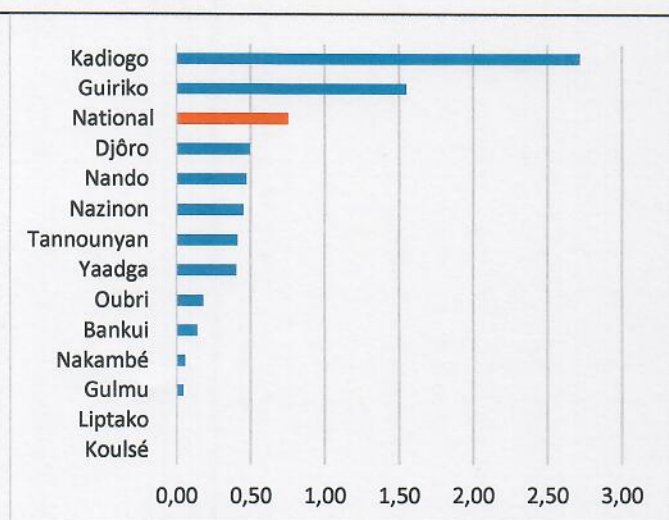
Tableau 14 : Synthèse des crimes et délits à la monnaie, aux marques, aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux en 2025

Nombre de crimes et délits à la monnaie, aux marques ...	Faux et usage de faux		Variation (%) par rapport à	
	Nombre	%	2024	2020
180	93	51,7	-36,6	-53,3

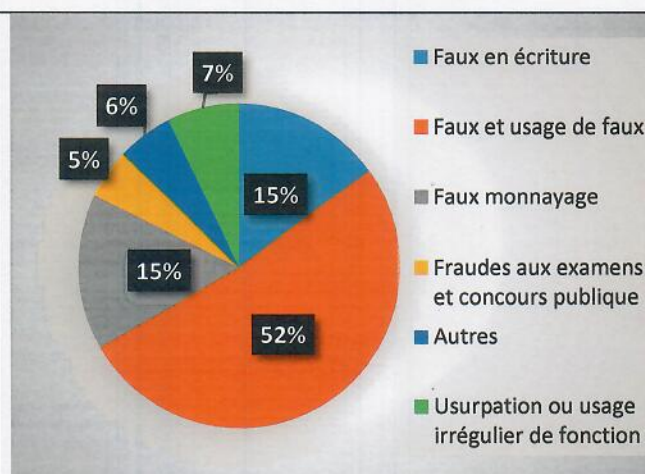
Graphique 58 : Evolution des crimes et délits à la monnaie, aux marques aux titres et autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique et des faux



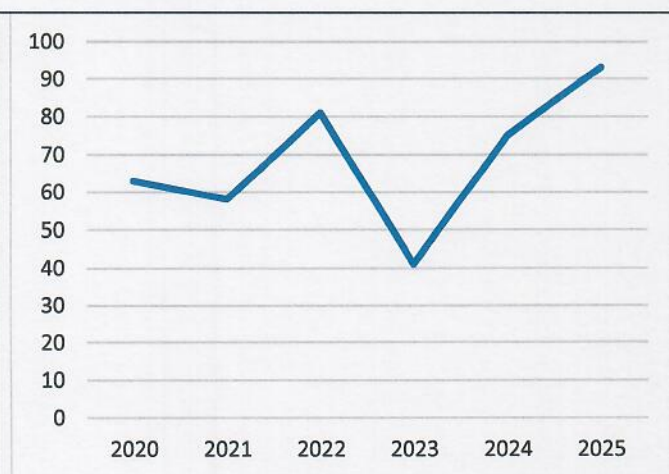
Graphique 59 : Répartition du nombre de crimes et délits à la monnaie, aux marques ... par région pour 100 000 habitants



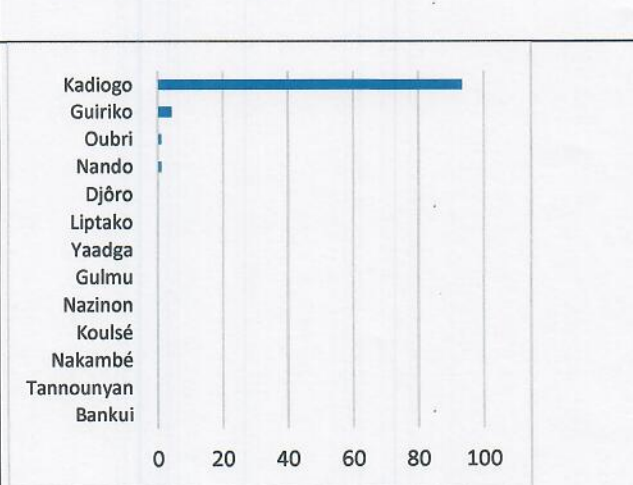
Graphique 60 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits à la monnaie, aux marques ...



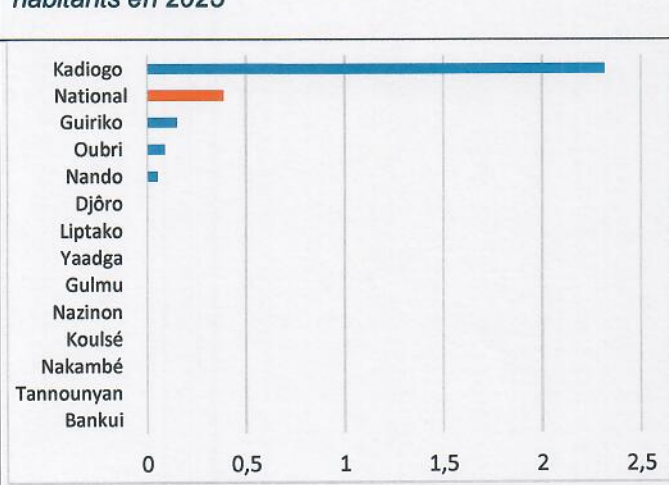
Graphique 61 : Evolution des crimes et délits sur le faux et usage de faux



Graphique 62 : Repartition (%) des cas sur le faux et usage de faux par région en 2025



Graphique 63 : Répartition du nombre de cas sur le faux et usage de faux par région pour 100 000 habitants en 2025



3.1.6 Crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC

Points saillants :

- hausse des crimes et délits au moyen des TIC par rapport à 2024 ;
- plus de cas d'abus de confiance parmi les crimes et délits au moyen des TIC en 2025 (17,3%).

Commentaires

Les cas de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC, ont une tendance haussière entre 2020 et 2025. Ils passent de 1 669 en 2020 à 10 266 en 2025 avec une hausse de 107,2% entre 2024 et 2025(cf graphique 64).

Pour le nombre de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC par région pour 100 000 habitants en 2025, seule la région du Kadiogo est au-dessus de la moyenne nationale. Cependant la région du Liptako a la valeur la plus faible avec 0,2 (cf graphique 65).

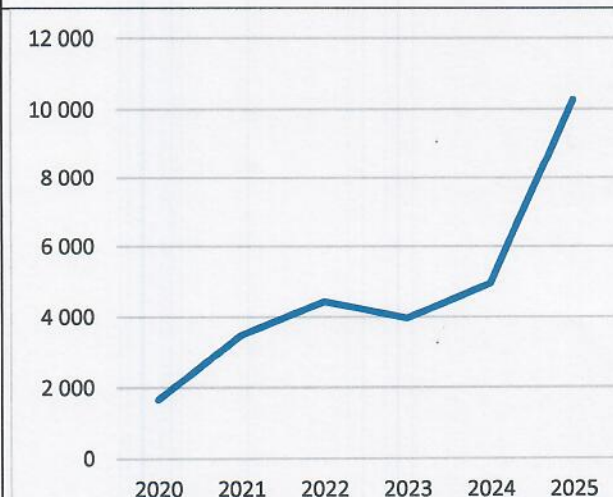
L'Abus de confiance est la principale infraction des crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC avec 17,3%. Il est suivi du vol de numéraire (11,7%) (cf graphique 66).

La région du Kadiogo compte le plus de cas d'abus de confiance au moyen des TIC (81%) suivie du Goulmou (10%) en 2025 (cf graphique 67).

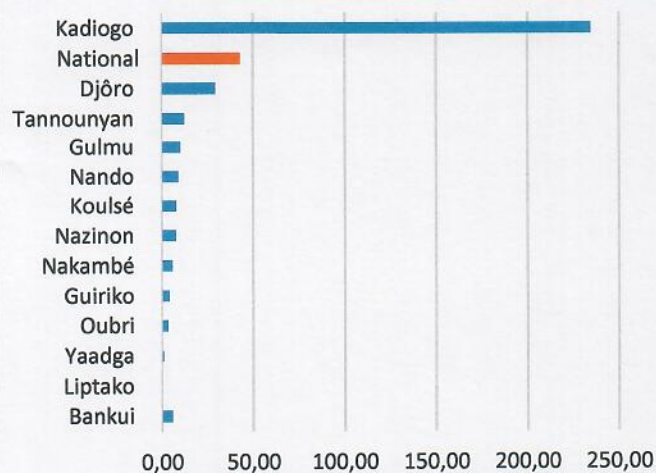
Tableau 15 : Synthèse des crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC en 2025

Nombre de crimes et délits	Abus de confiance		Variation (%) par rapport à	
	Nombre	%	2024	2020
10 266	1 773	17,3	107,2	515,1

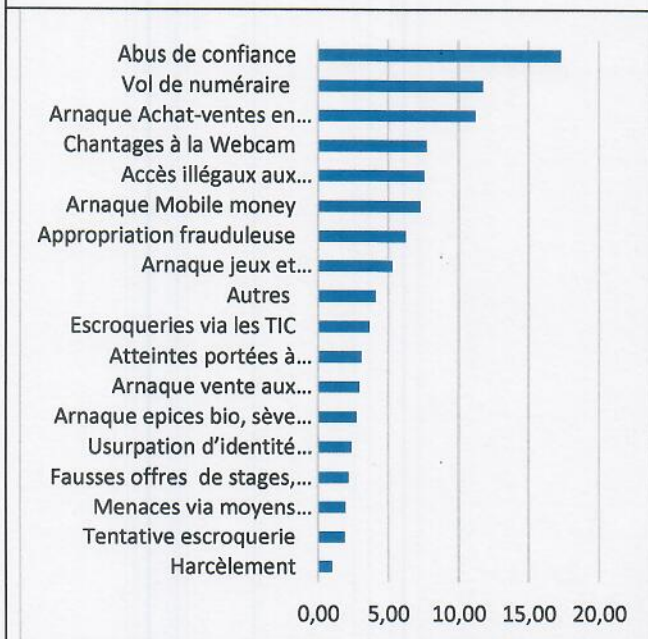
Graphique 64 : Evolution des crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC



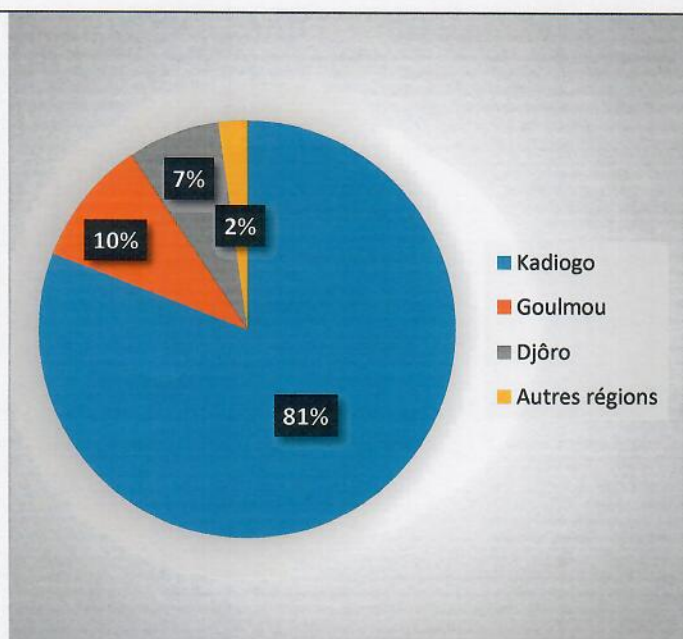
Graphique 65 : Répartition du nombre de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC par région pour 100 000 habitants en 2024



Graphique 66 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits en matière informatique et au moyen des TIC en 2025



Graphique 67 : Répartition (%) des infractions d'abus de confiance au moyen des TIC par région



Points saillants

- Hausse de 37,6% du nombre des crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues par rapport à l'année 2024 ;
- Plus de cas d'usage illicites de drogues parmi les crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues (82,1%).

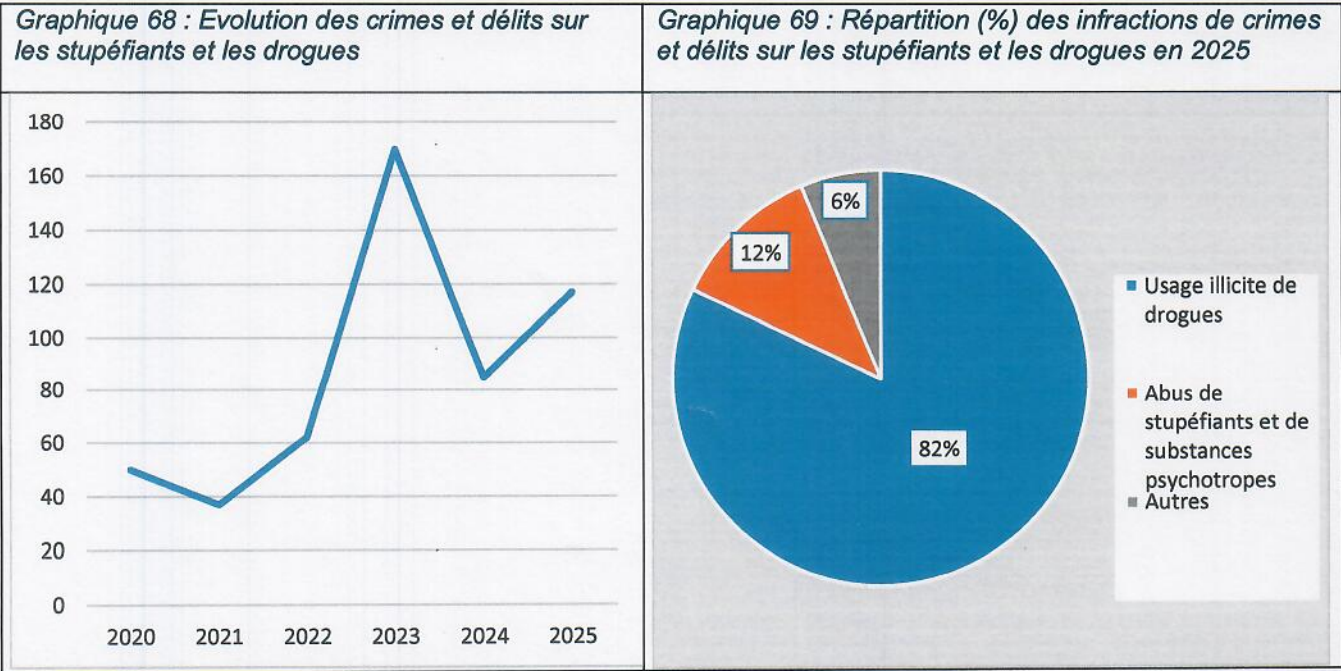
Commentaires

Les cas de crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues, ont une tendance haussière entre 2020 et 2025. Ils passent de 50 en 2020 à 117 en 2025 avec un pic en 2023(cf. graphique 68). L'usage illicite de drogues est la principale infraction des crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues avec 82%. Il est suivi de l'abus de stupéfiants (12%) (cf. graphique 69). Pour le nombre de crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues par région en 2025, le Guiriko a la plus forte proportion avec 43,6%. Les régions du Goulmou et du Kadiogo n'ont pas enregistré de cas.

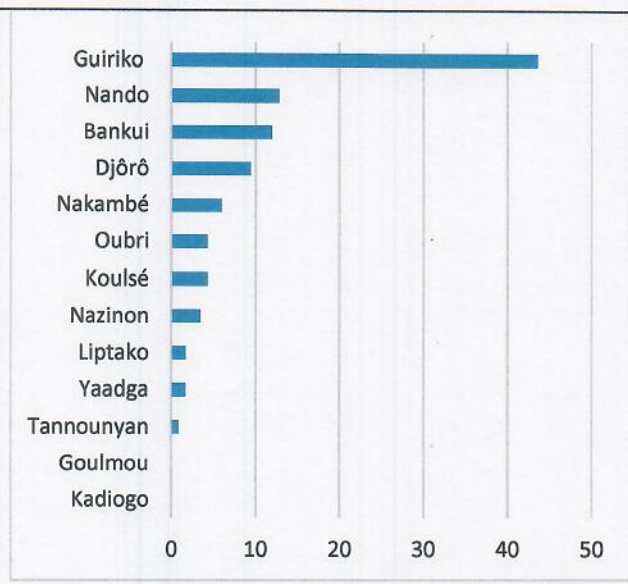
L'usage illicite de drogues a une tendance haussière entre 2020 et 2025 avec un pic en 2023. Il est passé de 38 en 2020 à 92 en 2025 (cf. graphique 71).

Tableau 16 : Synthèse des crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues en 2025

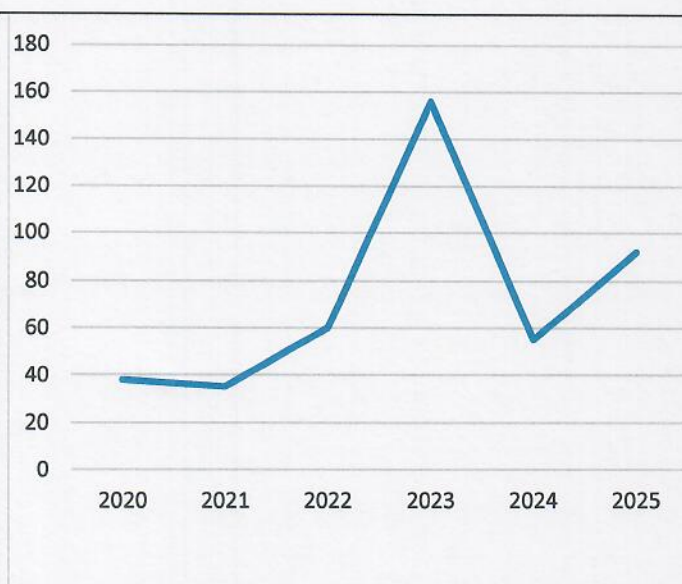
Nombre des crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues	Usages illicites de drogues		Variation (%) par rapport à	
	Nombre	%	2024	2020
117	92	82,1	37,6%	134,0%



Graphique 70 : Répartition (%) du nombre de crimes et délits sur les stupéfiants et les drogues par région en 2025



Graphique 71 : Evolution l'usage illicite de drogues



3.1.7 Corruption et infractions assimilées

Points saillants :

- Baisse de 56,4% du nombre des crimes et délits de corruption et infractions assimilée par rapport à 2024 ;
- 33,3% des cas de blanchiment du produit du crime parmi les infractions de corruption et infractions assimilées.

Commentaires :

Les cas crimes et délits de corruption et infractions assimilées ont une tendance baissière entre 2020 et 2025. Ils passent de 172 en 2020 à 24 en 2025 avec un pic de 237 en 2021(cf. graphique 72).

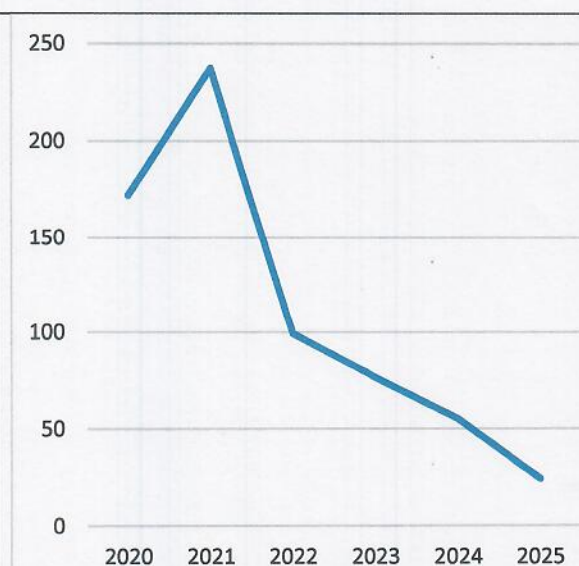
Le blanchiment du produit du crime est la principale infraction des crimes et délits de corruption et infractions assimilées avec 34%. Il est suivi de détournement de biens publics (25%) (cf. graphique 73).

La région du Guiriko compte le plus de cas crimes et délits de corruption et infractions assimilées (41,7%) suivie du Tannounyan (16,7%) (cf. graphique 74).

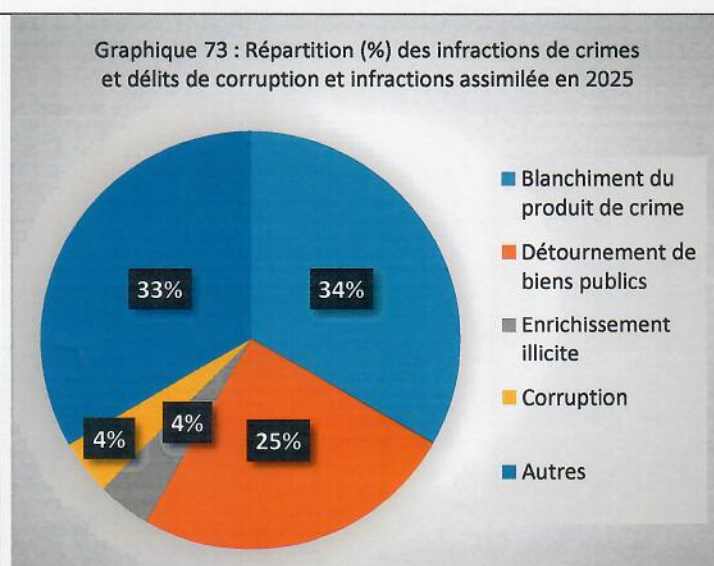
Tableau 17 : Synthèse des crimes et délits de corruption et infractions assimilées en 2025

Nombre crimes et délits de corruption et infractions assimilées	Blanchiment du produit de crime		Variation (%) par rapport à	
	Nombre	%	2024	2020
24	8	33,3	-56,4	-86,1

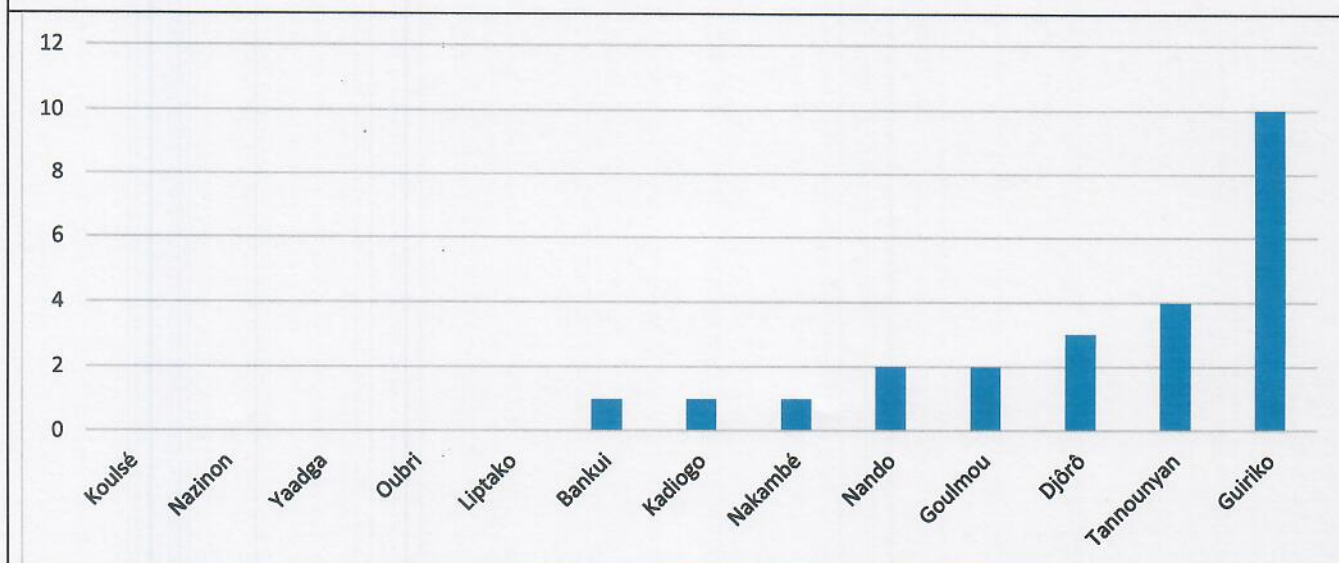
Graphique 72 : Evolution des crimes et délits de corruption et infractions assimilée



Graphique 73 : Répartition (%) des infractions de crimes et délits de corruption et infractions assimilée en 2025



Graphique 74 : Répartition (%) du nombre de crimes et délits de corruption et infractions assimilée par région en 2025



3.1.8 Saisie de stupéfiants et de drogues

Points saillants :

- Baisse de 7,7% des quantités de cannabis saisies par rapport à l'année 2024 ;
- Hausse de 3,5% des quantités de cocaïne saisies par rapport à l'année 2024.

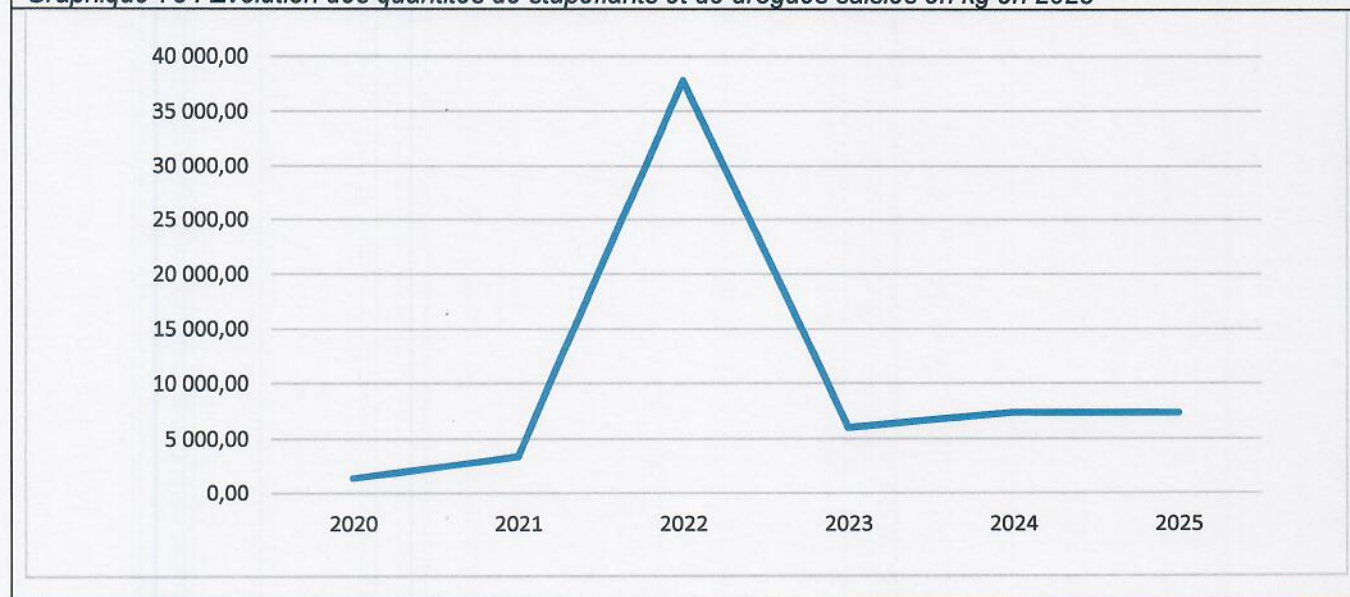
Commentaires :

Les quantités de stupéfiants et de drogues saisies augmentent entre 2020 et 2022. Cette augmentation est suivie d'une baisse entre 2022 et 2025. Ils passent de 37 811,4Kg en 2022 à 7 353,5 Kg en 2025 (cf graphique 75).

Tableau 18 : Synthèse des saisies de stupéfiants et de drogue en 2025

Type	Quantité en kg	Proportion (%)	Variation (%) par rapport à	
			2024	2020
Cannabis	3 840,20	52,2	-7,7	218,6
Cocaïne	8,9	0,1	3,5	8625,5

Graphique 75 : Evolution des quantités de stupéfiants et de drogues saisies en kg en 2025



3.1.9 Armes saisies

Points saillants :

- Hausse de 55% du nombre d'armes saisies par rapport à l'année 2024 ;
- 1/3 des armes saisies dans la région du Guiriko.

Commentaires :

Le nombre d'armes saisies baisse entre 2020 et 2025 et augmente de 55,0% entre 2024 et 2025 (cf graphique 76).

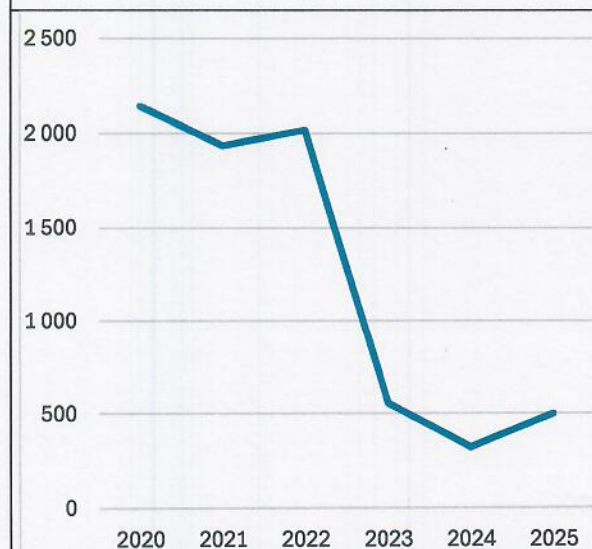
Les armes blanches sont le principal type d'arme saisie en 2025 avec 55,1%. Elles sont suivies du type d'armes de poing artisanale (15,8%) (cf graphique 77).

La plus grande quantité d'armes est saisie dans la région de Guiriko avec 1 arme sur 3 saisies en 2025. Elle est suivie de Nakambé (15,6%). La plus faible quantité d'arme est saisie dans la région du Liptako (0,6%) (cf graphique 78).

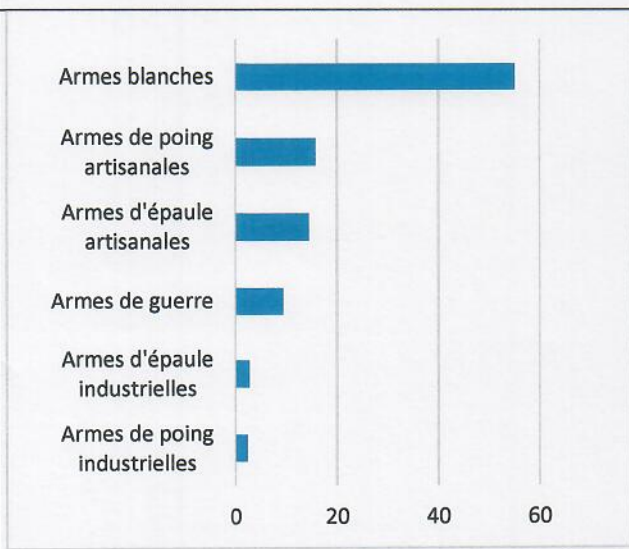
Tableau 19 : Synthèse des armes saisies en 2025

Nombre d'armes saisies	Armes blanches		Variation (%) par rapport à	
	Nombre	%	2024	2020
499	275	55,1%	55,0	-76,7

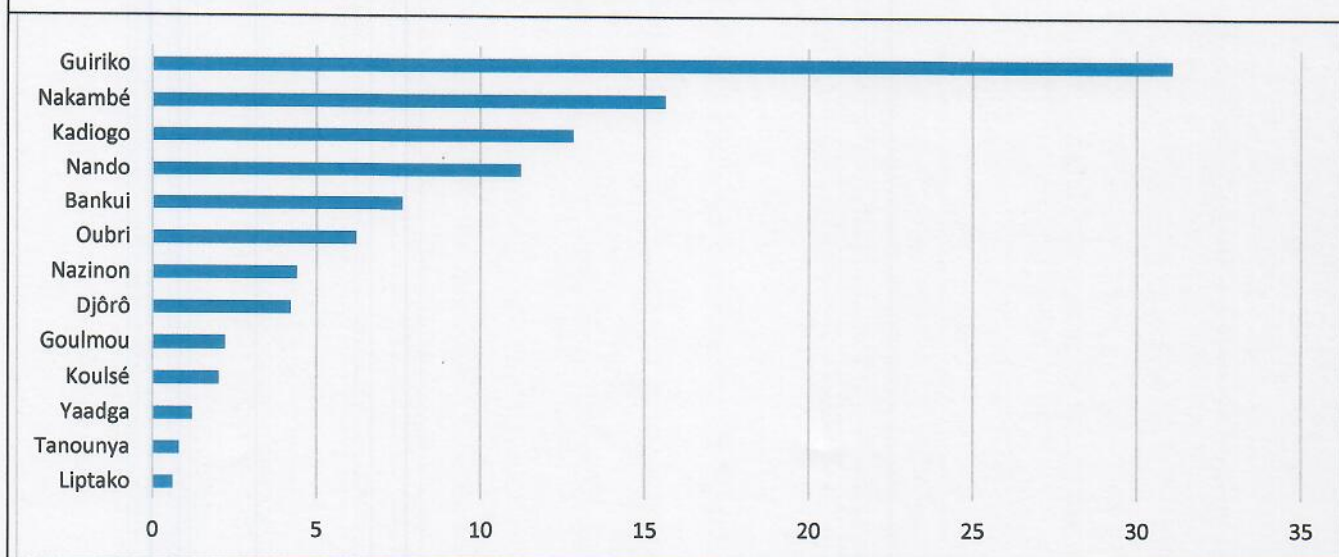
Graphique 76 : Evolution du nombre d'armes saisies en 2025



Graphique 77 : Répartition (%) des types d'armes saisies en 2025



Graphique 78 : Répartition (%) des armes saisies par région en 2025



3.2 Attaques et agressions à main armée

Points saillants :

- Baisse de 2% du nombre d'attaques et agressions à main armée par rapport à l'année 2024 ;
- Baisse de 9% du nombre d'auteurs d'attaques et d'agression à main armée par rapport à l'année 2024 ;
- Hausse de 21% du nombre de victimes d'attaques et agressions à main armée par rapport à l'année 2024

Commentaires :

Les nombres d'attaques et agressions à main armée, d'auteurs et de victimes baissent simultanément entre 2020 et 2025 avec un pic en 2022. Les nombres d'attaque à main armée et d'auteurs diminuent entre 2024 et 2025 tandis que le nombre de victime augmente (cf graphique 79).

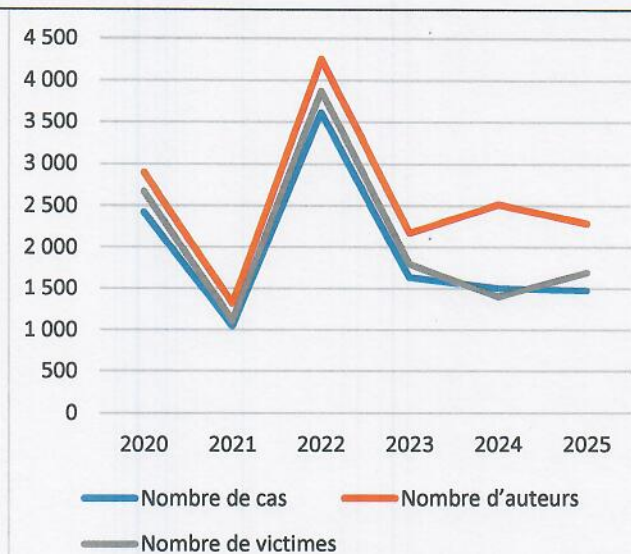
La région du Kadiogo a plus d'attaque et agression à main armée (54,8%) en 2025 suivie du Guiriko (17,4%). Yaadga et Nando sont les régions qui subissent moins d'attaque et agression à main armée avec 0,3% chacune (cf graphique 80).

La valeur des biens emportés augmente entre 2020 et 2022 et entre 2024 et 2025. Elle baisse de 2022 à 2024. (cf graphique 81).

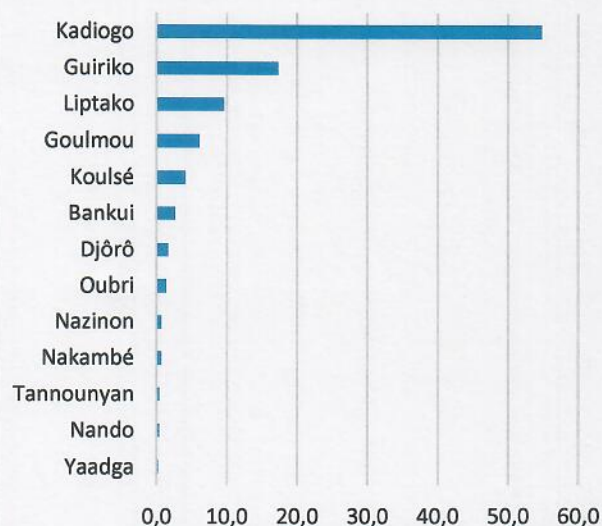
Tableau 20 : Synthèse des attaques et agressions à main armée en 2025

Nombre d'attaques et agressions à main armée	Nombre d'auteurs	Victimes			Variation (%) des cas d'attaques et agressions à main armée par rapport à		Variation (%) du nombre d'auteurs par rapport à		Variation (%) du nombre des victimes par rapport à	
		Nombre	% femmes	% morts	2024	2020	2024	2020	2024	2020
1 481	2 285	1 696	23,3	7,5	-2%	-39%	-9%	-21%	21%	-36%

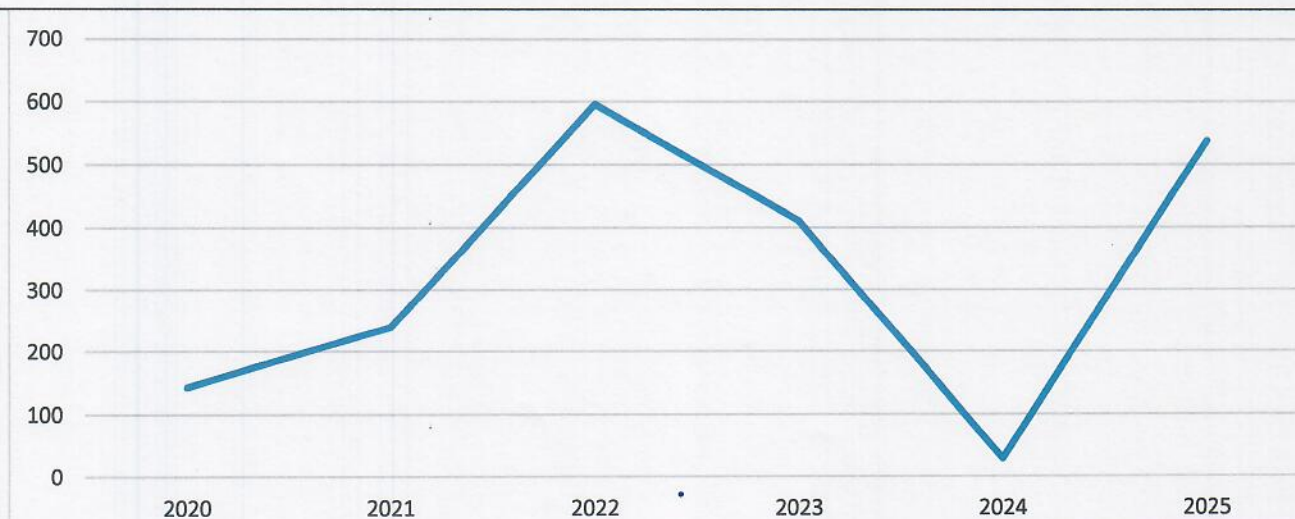
Graphique 79 : Evolution du nombre de cas, des auteurs et des victimes des attaques et agressions à main armée en 2025.



Graphique 80 : Répartition (%) des attaques et agressions à main armée par Région en 2025.



Graphique 81: Evolution de la valeur des biens emportés en millions de francs CFA en 2025



IV. Activités de sécurité publique

Points saillants :

- Baisse de 9,9% des déclarations de vols par rapport à 2024 ;
- Baisse de 11% des plaintes contre inconnu par rapport à 2024 ;
- Hausse de 6,9% des mentions/événements par rapport à 2024 ;

Commentaires :

Le nombre de mention a une tendance baissière entre 2020 et 2025 avec une augmentation entre 2023 et 2025. Il passe de 404 000 en 2023 à 811 000 en 2025. (Cf. graphique 82).

Le nombre de plaintes contre inconnus augmente entre 2020 et 2025. Il passe de 39 682 en 2020 à 62 407 en 2025. Le plus petit nombre est enregistré en 2023. Le nombre de plainte contre inconnu entre 2024 et 2025 diminue (11%) (cf. graphique 83).

Pour les plaintes contre inconnus par région pour 100 000 habitants en 2025, deux (2) régions ont leurs valeurs supérieures à la moyenne nationale. La région du Kadiogo a la valeur la plus élevée (900,4) et la région du Goulmou a la plus faible valeur (47,8) (cf. graphique 84).

Le nombre de déclarations de vols augmente entre 2020 et 2025. Il passe de 64 186 en 2020 à 126 735 en 2025. Le plus petit nombre est enregistré en 2023. Le nombre de déclarations de vols entre 2024 et 2025 diminue (9,9%) (cf. graphique 85).

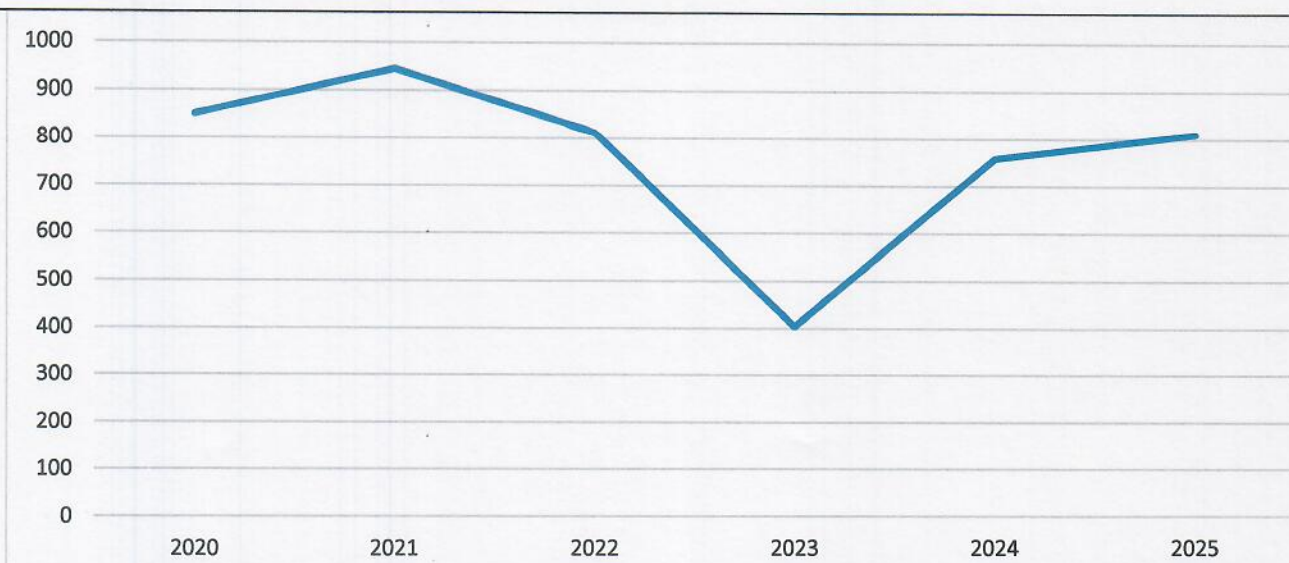
Pour le nombre de déclarations de vols par région pour 100 000 habitants en 2025, deux (2) régions ont leurs valeurs supérieures à la moyenne nationale. La région du Kadiogo a la valeur la plus élevée (1 930) et la région du Liptako a la plus faible valeur (62) (cf. graphique 86).

Le nombre de réseaux de délinquants démantelés a une tendance haussière entre 2020 et 2025 avec un pic en 2024. Il passe de 83 en 2020 à 153 en 2025 (cf. graphique 87).

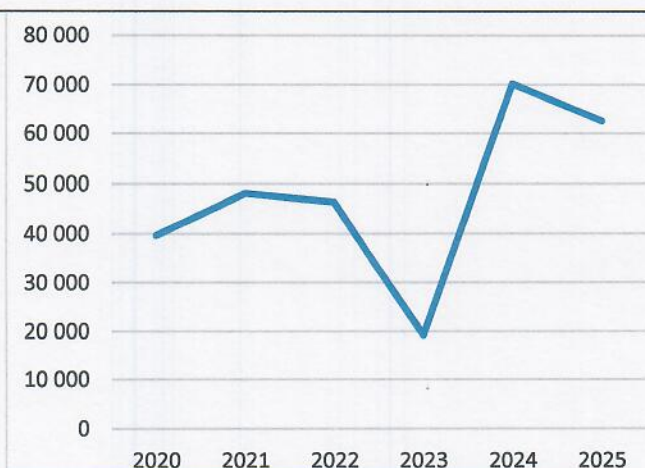
Tableau 21 : Synthèse des activités de sécurité publique en 2025

Nombre de Mentions	Variation du nombre de mentions % par rapport à		Nombre de déclarations de vols	Variation du nombre de déclarations de vols en % par rapport à		Nombre de plaintes contre inconnu	Variation du nombre de plaintes contre inconnu en % par rapport à	
	2024	2020		2024	2020		2024	2020
811 000	6,9	-4,6	126 735	-9,9	97,4	62 467	-11,0	157,4

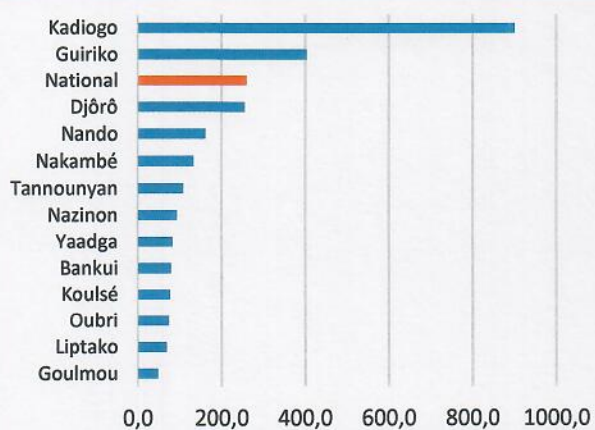
Graphique 82 : évolution du nombre de mentions (en milliers)



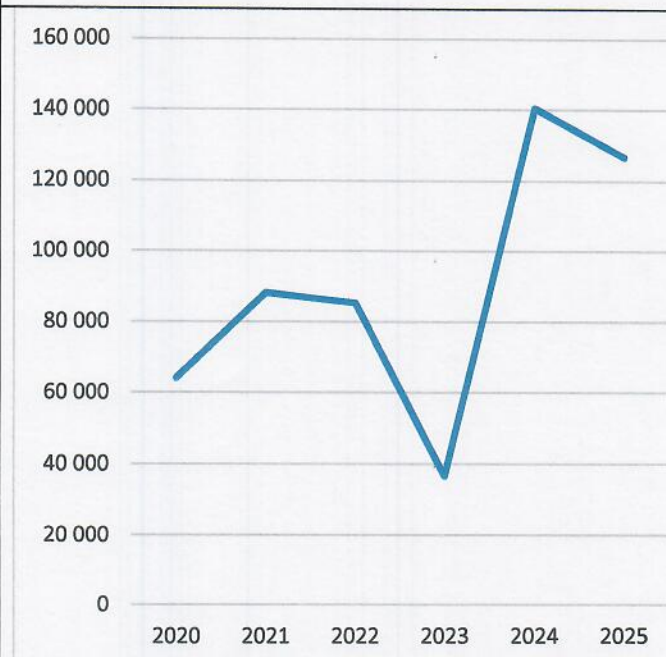
Graphique 83 : évolution du nombre de plaintes contre inconnus



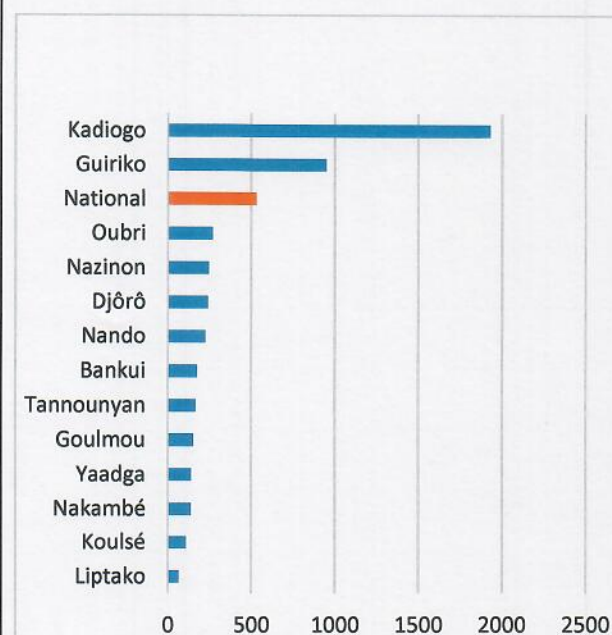
Graphique 84 : Répartition des plaintes contre inconnus par région pour 100 000 hbts en 2025



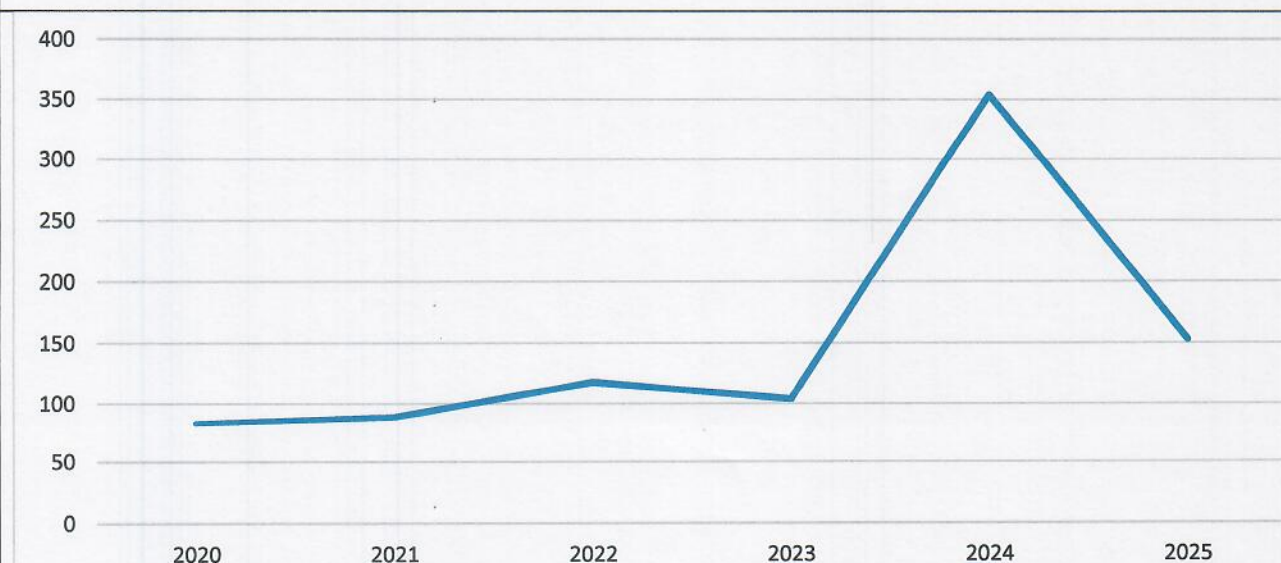
Graphique 85: évolution du nombre de déclarations de vols



Graphique 86 : répartition du nombre de déclarations de vols par région pour 100 000 hpts en 2025.



Graphique 87 : évolution du nombre de réseaux de délinquants démantelés



Notes méthodologiques

Variation en pourcentage par rapport à l'année n-1 : différence entre la variable de l'année n- la variable de l'année n-1 rapporté à la valeur de l'année n-1 et exprimé en pourcentage.

Variation moyenne en nombre par rapport à une année de référence : soustraction du nombre total de l'année n et celui de l'année de référence/le nombre d'année de la période.

Variation moyenne en pourcentage par rapport à l'année de référence : produit par 100 du rapport entre la variation moyenne sur la valeur de l'année de référence.

Points saillants :

- Hausse de 119,8% des patrouilles par rapport à l'année 2024 ;
- Hausse de 10,6% des services d'ordre par rapport à l'année 2024.

Commentaires :

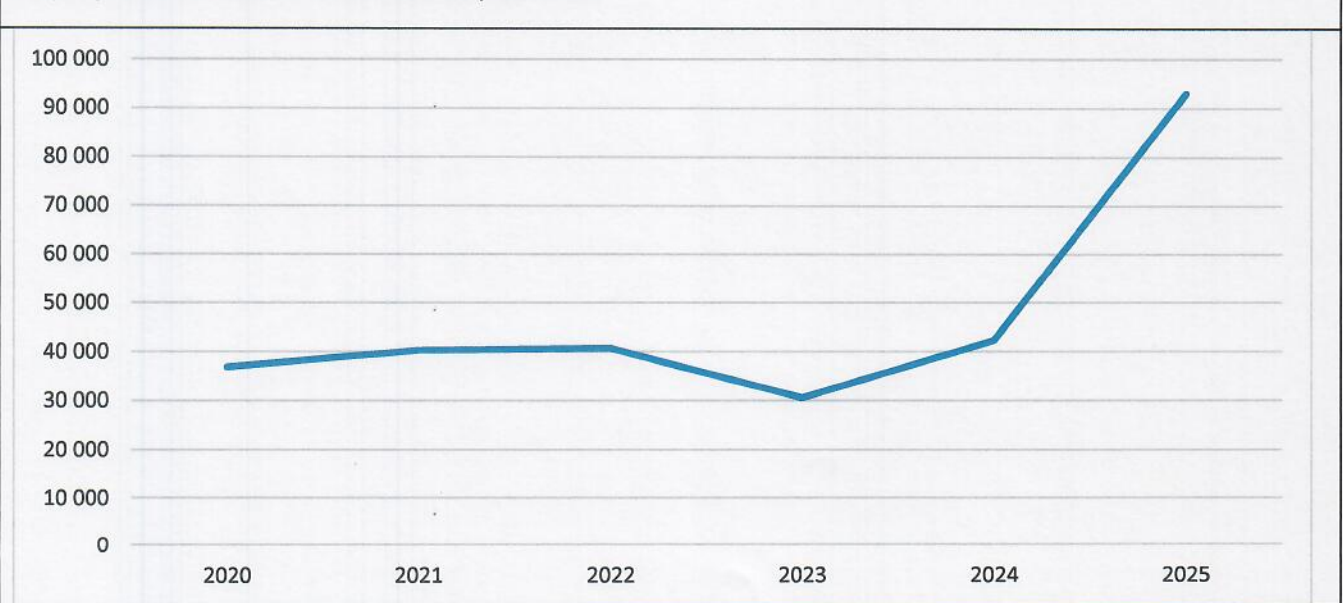
Le nombre de patrouilles augmente entre 2020 et 2025 avec une baisse entre 2022 et 2023. Il passe de 36 899 en 2020 à 92 979 en 2025 (cf. graphique 88).

Le nombre de services d'ordre augmente entre 2020 et 2025 avec une baisse entre 2021 et 2023. Il passe de 4 375 en 2020 à 5 110 en 2025(cf. graphique 89).

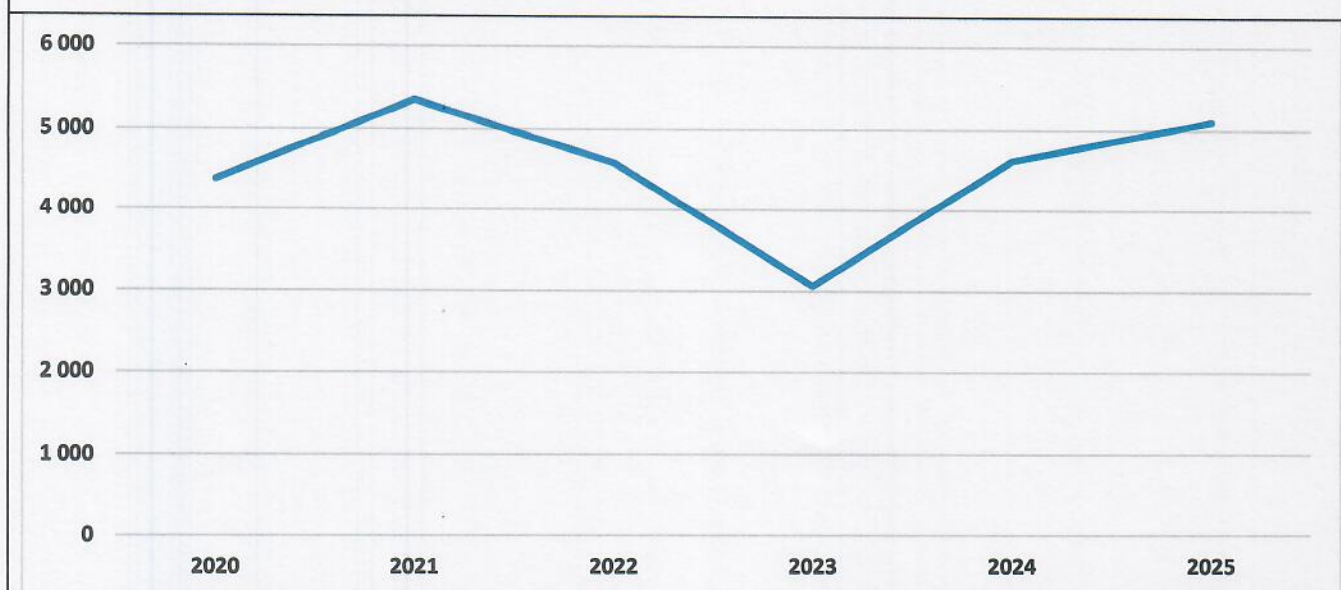
Tableau 22 : Synthèse des patrouilles et de déclarations de vols en 2025.

Nombre de patrouilles	Variation du nombre de patrouilles en % par rapport à 2024		Nombre de service d'ordre	Variation du nombre de service d'ordre en % par rapport à	
	2024	2020		2024	2020
92 979	119,8	152,0	5 110	10,6	16,8

Graphique 88 : Evolution du nombre de patrouilles



Graphique 89 : Evolution du nombre de services d'ordre



Points saillants :

- Baisse de 11,8% du nombre d'accidents de circulation routière (ACR) par rapport à l'année 2024 ;
- Baisse 7,2% du nombre de blessés liés aux ACR par rapport à l'année 2024 ;
- Baisse de 7,6% de nombre de tués d'ACR par rapport à l'année 2024.

Commentaires :

Le nombre de blessés augmente entre 2020 et 2025 pendant que le nombre d'accident diminue. Le nombre de tués reste stationnaire sur la même période (cf. graphique 90).

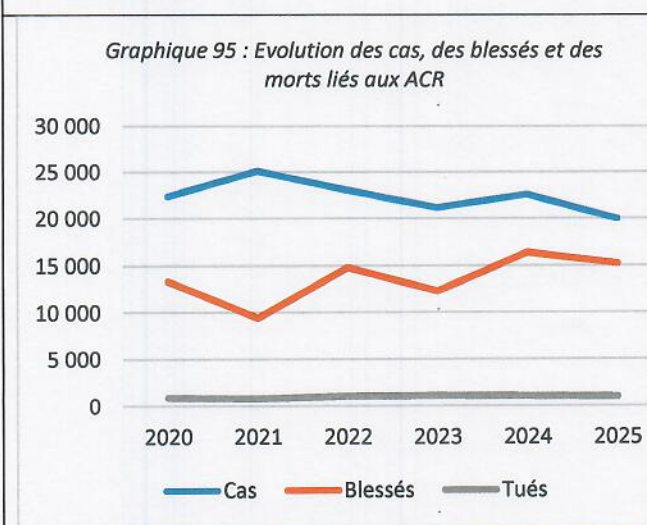
La région du Kadiogo a le plus grand nombre des ACR (11 674) en 2025 suivie du Guiriko (2 480). Le Liptako est la région qui a le moins d'ACR avec 97 (cf. graphique 91).

Les nombres de blessés et de mort liés aux ACR sont plus élevés dans la région du Kadiogo par rapport aux autres régions en 2025. Elle est suivie du Guiriko pour les blessés et du Nando pour les tués. La région du Liptako a le moins de blessés et morts liés aux ACR en 2025 (cf. graphiques 92 ;93)

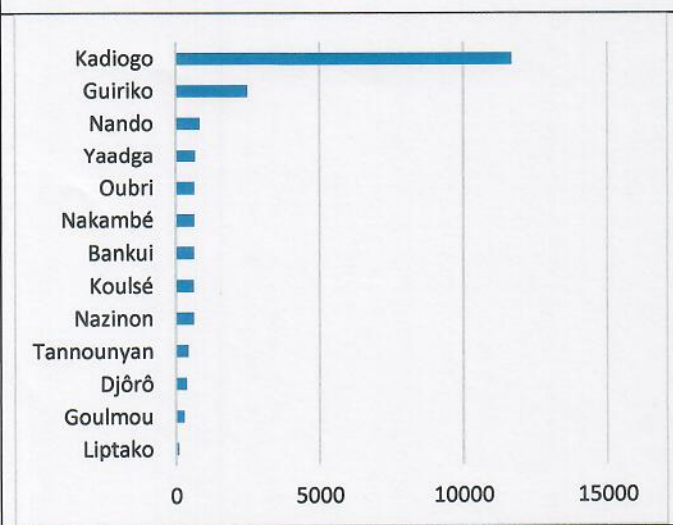
Tableau 23 : Synthèse des accidents de circulation routière en 2025

Désignation	Nombre	Variation % par rapport à	
		2024	2020
Nombre de cas d'ACR	19 973	-11,8	-10,9
Nombre de blessés liés aux ACR	15 169	-7,2	13,9
Nombre de morts liés aux ACR	1 002	-7,6	9,2

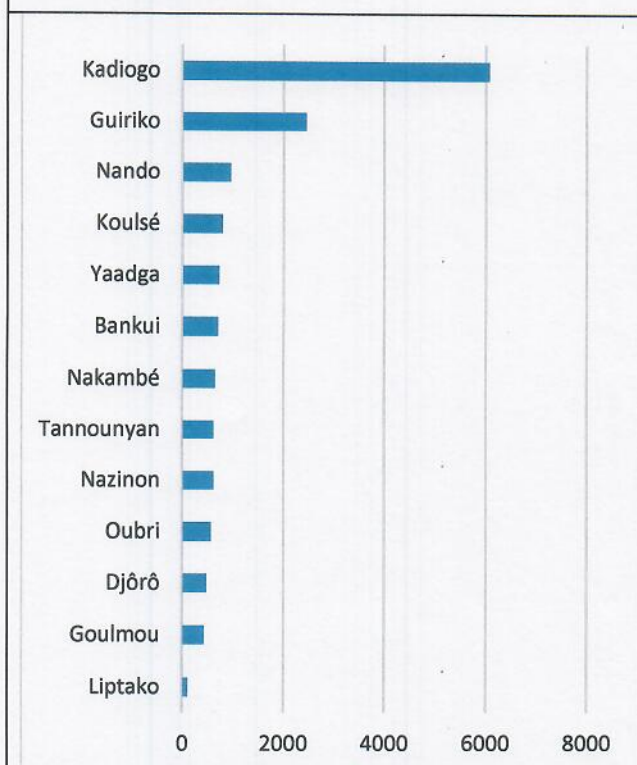
Graphique 90 : Evolution des cas, des blessés et des morts liés aux ACR



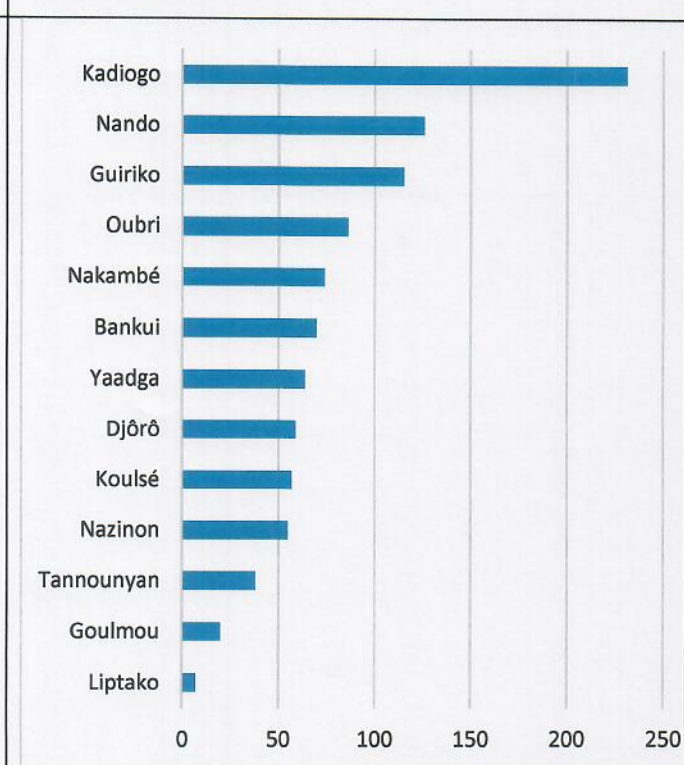
Graphique 91 : Répartition du nombre des ACR par région en 2025



Graphique 92 : Répartition du nombre de blessés liés aux ACR par région en 2025



Graphique 93 : Répartition du nombre de morts liés aux ACR par région en 2025



Notes méthodologiques

Proportion des blessés par cas d'ACR par région en 2025 : produit par 100 du rapport nombre de blessés/nombre de cas par région.

Proportion des morts par cas d'ACR par région en 2025: produit par 100 du rapport nombre de mort/nombre de cas par région

V. Activités de sûreté de l'Etat

Points saillants :

- hausse de 10,5% des manifestation autorisées par rapport à l'année 2024 ;
- hausse de 957,1% des fiches d'hôtels par rapport à l'année 2024 ;
- hausse de 932,6% des visas d'entrée par rapport à l'année 2024 ;
- hausse de 11,7% des notes de renseignements par rapport à l'année 2024.

Commentaires :

Le nombre de manifestations autorisées baisse entre 2020 et 2025 avec une augmentation entre 2023 et 2025. Il passe de 4 896 en 2023 à 8 920 en 2025. (Cf. graphique 94).

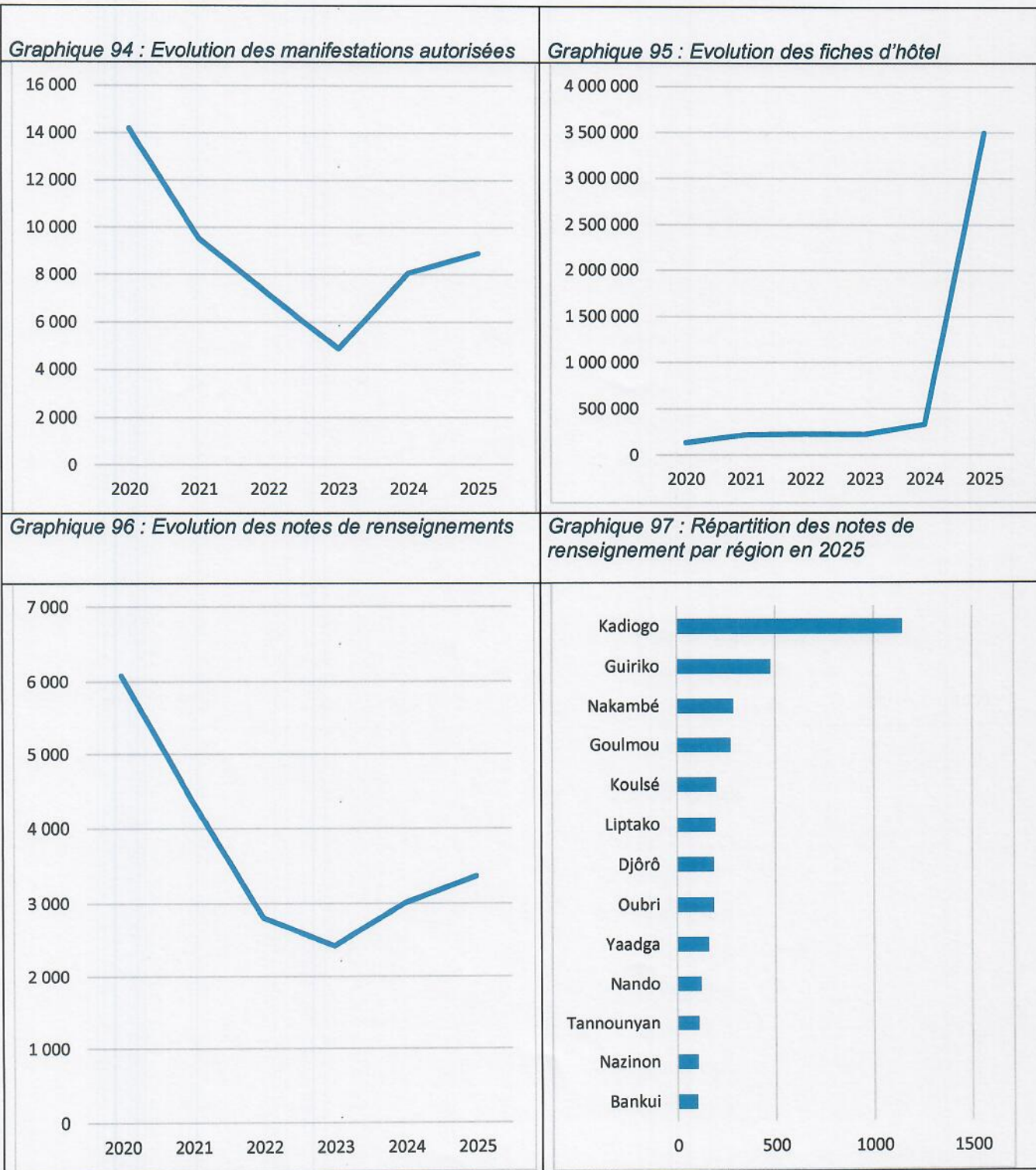
Le nombre de fiches d'hôtel augmente entre 2020 et 2025. Il passe de 134 795 en 2020 à 3 995 203 en 2025. Cette hausse est plus importante entre 2024 et 2025 avec une croissance de 957,1% (cf. graphique 95)

Le nombre de notes de renseignements baisse entre 2020 et 2025 avec une augmentation entre 2023 et 2025. Il passe de 2 419 en 2023 à 3 357 en 2025 cf. graphique 96).

La région du Kadiogo a le plus grand nombre de notes de renseignement (1 144) en 2025 suivie du Guiriko (475). La région des Bankui a le moins de notes de renseignement (100) (cf. graphique 97).

Tableau 24 : Synthèse des activités de sûreté de l'Etat en 2025

Activités de sûreté de l'Etat	Nombre en 2025	Variation (%) par rapport à 2024	Variation (%) par rapport à 2020
Manifestations autorisées	8 920	10,5	-37,2
Fiches d'Hôtels	3 495 203	957,1	2493,0
Visas d'entrée	17 978	932,6	584,1
Notes de renseignement	3 357	11,7	-44,9



Annexes

Définition des concepts de police administrative

- ☞ **Accident de la circulation routière** : évènement imprévu malheureux ou dommageable qui survient lors de la circulation.
- ☞ **Appel de dénonciation reçu** : appel faisant état d'un fait qui est en train d'être commis ou qui est déjà commis.
- ☞ **Attroupement** : rassemblement illégal de personnes plus ou moins tumultueux (agité) sur la place ou la voie publique.
- ☞ **Carnet de séjour visé** : journal tenu par un voyageur visé par une autorité compétente.
- ☞ **Certificat de perte ou de vol** : écrit officiel, ou dûment signé par un OPJ, qui atteste un fait de perte ou de vol.
- ☞ **Certificat de résidence** : écrit officiel, ou dûment signé par une autorité compétente qui atteste le fait de demeurer habituellement dans un lieu déterminé.
- ☞ **Certification de signature** : assurance donnée par écrit par une autorité habilitée pour attester de la conformité de signature d'un ou de plusieurs personnes.
- ☞ **Conduite sans permis de conduire** : fait pour une personne de s'emparer d'un véhicule automobile ou motorisé pour exercer une certaine manœuvre sans être titulaire d'un document qui l'atteste.
- ☞ **Copie certifiée conforme** : double identique à l'original, par laquelle celui qui la délivre atteste qu'elle est conforme à l'original qui lui a été présentée.
- ☞ **Déclaration de vols** : fait pour quiconque en cas de vol d'un objet ou d'une chose quelconque, de se présenter dans un bref délai au commissariat de police ou la brigade de gendarmerie nationale la plus proche pour déposer une plainte.
- ☞ **Délit de fuite** : attitude de toute personne qui sachant qu'elle-même ou le véhicule qu'elle conduit a causé ou occasionné un accident de roulage dans un lieu public, prend la fuite pour échapper aux constatations utiles même si l'accident n'est pas imputable à sa faute.
- ☞ **Enquête administrative** : procédure visant à s'assurer que personne ne sera lésée dans son droit par la réalisation d'un projet.
- ☞ **Fiche d'hôtel** : support rempli par les clients d'un hôtel et destinés à être conservés parmi d'autres pour consultation éventuelle des renseignements qu'ils portent.
- ☞ **Manifestation autorisée** : manifestation qui se tient après autorisation de l'autorité administrative dans les conditions prévues par les textes en vigueur.
- ☞ **Mention** : Mot ou phrase qui donne une précision ou un renseignement.
- ☞ **Note de renseignements** : écrit qui relate un fait ou un évènement d'ordre politique, économique, social, culturel, etc.
- ☞ **Objet trouvé** : Service chargé de la collecte et de la restitution éventuelle des objets perdus accidentellement par leurs propriétaires.

- ☞ **Plainte contre inconnu** : dénonciation en justice, au commissariat de police ou dans une brigade de gendarmerie nationale d'une infraction pénale dont on est la victime contre une personne non identifiée.
- ☞ **Protection de personnalité** : ensemble des moyens mis en œuvre pour préserver une personnalité d'une attaque ou d'un danger quelconque.
- ☞ **Réunion autorisée** : réunion publique qui se tient après autorisation de l'autorité administrative dans les conditions prévues par les textes en vigueur.
- ☞ **Service d'ordre** : service de police administrative au cours duquel une composante de la force publique participe au service de police générale dans une situation provoquée, autorisée ou tolérée, mais créant ou susceptible de créer une perturbation de l'ordre public par le rassemblement de personnes qu'elle implique généralement.
- ☞ **Structure communautaire locale de sécurité** : toute association légalement constituée et dont l'un au moins des objectifs est la participation à la lutte contre l'insécurité.
- ☞ **Visa d'entrée** : autorisation expresse accordée par un consulat ou une ambassade à l'extérieur du pays à une personne étrangère qui en fait la demande pour lui permettre d'entrer dans l'Etat de délivrance du visa afin d'y séjourner légalement durant le temps imparti.

Définition des concepts de police judiciaire

- ☞ **Abandon de famille** : fait pour le père ou la mère de famille d'abandonner, pendant plus de trois mois, la résidence familiale et de se soustraire, sans motif légitime, à ses obligations légales au point de compromettre la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation de son enfant mineur.
- ☞ **Abattage clandestin** : mise à mort des animaux d'élevage dévolus à la production de viande dans des conditions qui ne respectent pas les normes réglementaires.
- ☞ **Abus d'autorité** : fait, pour une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, agissant dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou de sa mission, de s'introduire ou de tenter de s'introduire dans le domicile d'autrui contre le gré de celui-ci hors les cas prévus par la loi.
- ☞ **Abus de confiance** : fait pour quiconque de détourner ou dissiper au préjudice d'autrui, des fonds, des valeurs, des données informatiques ou un bien quelconque qui lui ont été remis et qu'il a acceptés à charge de les rendre, de les représenter ou d'en faire un usage déterminé.
- ☞ **Acte terroriste** : infraction définie par la loi dont le but est d'intimider ou de terroriser une population ou à contraindre un Etat ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque.
- ☞ **Acte terroriste par EEI** : l'utilisation d'engin explosifs improvisés (EEI) dans la commission d'une infraction dont le but est d'intimider ou de terroriser une population ou à contraindre un Etat ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque.
- ☞ **Adultère** : fait pour une personne mariée d'avoir des relations sexuelles avec une personne autre que son conjoint.

- ☞ **Agression à main armée** : atteinte à l'intégrité psychologique ou physiologique des personnes au moyen d'une arme de toute nature.
- ☞ **Assassinat** : homicide commis avec préméditation ou guet-apens.
- ☞ **Assistance à Huissier** : fait pour des agents de sécurité d'assister un Huissier dans l'accomplissement de ses missions
- ☞ **Association de malfaiteurs** : toute association ou entente quels que soient sa durée et le nombre de ses membres, formée ou établie dans le but de préparer ou de commettre des crimes contre les personnes ou les propriétés, constitue le crime d'association de malfaiteurs qui existe par le seul fait de la résolution d'agir arrêtée en commun.
- ☞ **Attaque à main armée** : agression physique ou morale au moyen d'une arme à feu ou d'une arme blanche.
- ☞ **Attentat à la pudeur** : tout acte de nature sexuelle, contraire aux bonnes mœurs, exercé directement ou intentionnellement sur une personne avec ou sans violence, contrainte ou surprise.
- ☞ **Avortement** : fait pour quiconque par aliments, breuvages, médicaments, manœuvres, violences, ou par tout autre moyens, procure ou tente de procurer l'avortement d'une femme enceinte ou supposé enceinte ; qu'elle y ait consentie ou non.
- ☞ **Commission rogatoire** : acte par lequel un juge d'instruction délègue ses pouvoirs à un autre magistrat ou à un officier de police judiciaire, pour qu'il exécute à sa place un acte d'instruction.
- ☞ **Corruption** : fait, pour quiconque de promettre, offrir ou accorder à un agent public, directement ou indirectement, un avantage indu, soit pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions ; ou fait, pour tout agent public de solliciter ou accepter, directement ou indirectement, un avantage indu, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte relevant de ses fonctions.
- ☞ **Coups et blessures volontaires** : fait pour quiconque, de faire volontairement, des blessures ou de porter des coups, ou commet toutes autres violences ou voies de fait, s'il est résulté de ces violences une maladie ou une incapacité Nationale de travail personnel de plus de sept jours et de moins de vingt et un jours.
- ☞ **Cybercriminalité** : fait pour quiconque, qui frauduleusement, accède ou se maintient dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données ; intentionnellement et au mépris des droits d'autrui, entrave ou fausse le fonctionnement d'un système de traitement automatisé ; intentionnellement et au mépris des droits d'autrui, directement ou indirectement introduit des données dans un système de traitement automatisé ou supprime ou modifie les données qu'il contient ou leur mode de traitement ou de transmission.
- ☞ **Destruction volontaire de biens** : destruction ou détérioration d'un objet mobilier ou d'un bien immobilier appartenant à autrui par l'effet d'une substance explosive ou incendiaire, ou d'un incendie ou de tout autre moyen de nature à créer un danger pour la sécurité des personnes.

- ☞ **Détention illégale d'armes à feu** : fait pour quiconque sans autorisation légalement requise, fabrique, exporte, importe, détient, cède ou achète une arme à feu ou des munitions.
- ☞ **Détournement de biens publics** : fait pour toute personne qui détourne ou dissipe à des fins personnelles des deniers publics, effets actifs en tenant lieu, titre de paiement, valeur mobilière, actes contenant ou opérant obligations ou décharges, matériels ou objets mobiliers appartenant, destinés ou confiés à l'État, aux collectivités ou établissements publics, aux organismes ou sociétés bénéficiant d'une participation de l'État, qu'elle détient en raison de ses fonctions.
- ☞ **Détournement de mineur(e)** : le fait pour quiconque un mineur aura été confié par ceux qui en avaient légalement la garde et qui refusent de le représenter à ceux qui ont le droit de le réclamer à l'exception des pères et mères.
- ☞ **Diffamation** : c'est toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération des personnes ou du corps auquel le fait est imputé.
- ☞ **Empoisonnement** : attentat à la vie d'une personne par l'effet de substances qui peuvent donner la mort plus ou moins promptement, de quelque manière que ces substances aient été employées ou administrées et quelles qu'en aient été les suites.
- ☞ **Enlèvement** : constitue l'enlèvement, quiconque par violences, menaces ou fraude enlève ou fait enlever un mineur ou l'entraîne, le détourne ou le déplace ou le fait entraîner, détourner ou déplacer des lieux où il était mis par ceux à l'autorité ou à la direction desquels il était soumis ou confié.
- ☞ **Enquête de flagrant délit** : c'est une enquête conduite sur des faits actuels ou dans un temps très voisin de l'action, la personne soupçonnée est poursuivie par la clameur publique ou est trouvée en possession d'objets ou présente des traces ou indices, laissant penser qu'elle a participé au crime ou délit.
- ☞ **Enquête préliminaire** : c'est une enquête mise en œuvre d'office par l'OPJ ou sur demande du procureur, qui pourra ensuite décider de l'opportunité de poursuivre une infraction.
- ☞ **Escroquerie** : fait pour quiconque, soit en faisant usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit en abusant d'une qualité vraie, soit en employant des manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'autrui, à remettre des fonds, des valeurs, des données informatiques ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge.
- ☞ **Evasion** : le fait, pour un détenu, de se soustraire à la garde à laquelle il est soumis.
- ☞ **Exposition ou délaissement d'enfant** : fait pour quiconque expose ou fait exposer, délaisse ou fait délaisser en un lieu solitaire un enfant ou un incapable hors d'état de se protéger lui-même en raison de son état physique ou mental.
- ☞ **Faux en écriture** : altération frauduleuse de la vérité manifestée dans un écrit public, authentique, privé, de commerce ou de banque susceptible de causer un préjudice à autrui, par l'un des procédés déterminés par la loi.
- ☞ **Faux et usage de faux** : c'est l'altération frauduleuse de la vérité accomplie dans un écrit par des moyens déterminés par la loi et de nature à causer un préjudice à autrui.

- ☞ **Filouterie** : fait de se faire remettre un bien ou un service tout en sachant que l'on ne pourra pas le payer.
- ☞ **Fraude en matière d'or** : exploitation et/ou commercialisation illégales de l'or.
- ☞ **Homicide involontaire** : fait pour quiconque commet par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements involontairement un homicide ou en est involontairement la cause.
- ☞ **Homicide volontaire /Meurtre** : fait par une personne de donner volontairement la mort à autrui.
- ☞ **Incendie volontaire** : destruction par la flamme qui en se propageant cause d'énormes dégâts causés par une tierce personne de façon volontaire.
- ☞ **Infanticide** : meurtre ou assassinat d'un enfant nouveau-né. Un enfant est considéré comme nouveau -né jusqu'à l'expiration du délai prescrit pour la déclaration de naissance.
- ☞ **Injure publique** : expression outrageante, terme de mépris ou invective, qui ne renferme l'imputation d'aucun fait.
- ☞ **Instruction de justice** : instruction donnée par le Procureur général ou le Procureur du Faso.
- ☞ **Ivresse publique et manifeste** : état d'ébriété sur la voie publique.
- ☞ **Maltraitance** : souffrance physique, morale ou psychologique grave et/ou récurrente infligée à un enfant.
- ☞ **Mandat d'arrêt** : ordre donné à la force publique de rechercher l'inculpé et de le conduire à la maison d'arrêt indiquée sur le mandat, où il sera reçu et détenu.
- ☞ **Mandat d'amener** : ordre donné par le juge à la force publique de conduire immédiatement l'inculpé devant lui.
- ☞ **Mandat de comparution** : mise en demeure adressée par un magistrat instructeur à un inculpé de se présenter à la date et à l'heure indiquées par ce mandat.
- ☞ **Mandat de dépôt** : ordre donné par le juge au surveillant- chef de la maison d'arrêt de recevoir et de détenir l'inculpé. Ce mandat permet également de rechercher ou de transférer l'inculpé lorsqu'il lui a été précédemment notifié.
- ☞ **Mariage forcé / précoce** : obligation faite à une personne de contracter un mariage contre son consentement.
- ☞ **Menace** : délit qui consiste à faire connaître à quelqu'un son intention de porter atteinte à sa personne, notamment verbalement ou par écrit, image ou tout autre moyen.
- ☞ **Mendicité** : fait pour quiconque qui ayant des moyens de subsistance ou étant en mesure de se les procurer par le travail, sollicite l'aumône par l'un au moins des procédés décrits par la loi.

- ☞ **Mutilation génitale** : fait pour quiconque porte ou tente de porter atteinte à l'intégrité de l'organe génital de la femme par ablation Nationale, par excision, par infibulation, par insensibilisation ou par tout autre moyen.
- ☞ **Ordonnance** : c'est une décision prise par un juge.
- ☞ **Outrage à agent** : toute parole, geste, menace, écrit ou dessins non rendus publics, ou encore par envoi d'objets quelconques tendant à porter atteinte à l'honneur ou délicatesse et visant tout officier ministériel ou tout commandant ou agent de la force publique.
- ☞ **Outrage public à la pudeur** : toute exhibition sexuelle ou tout autre acte intentionnel contraire aux bonnes mœurs accompli publiquement ou dans un lieu privée accessible aux regards du public, susceptible d'offenser la pudeur et le sentiment moral des personnes qui en sont les témoins involontaires.
- ☞ **Parricide** : meurtre des père et mère légitimes, naturels ou adoptifs ou de tout autre ascendant légitime.
- ☞ **Procès-verbal dressé** : retranscription par écrit d'un fait, d'une déposition ou d'un interrogatoire.
- ☞ **Racolage** : fait pour quiconque, par tout moyen, y compris la tenue vestimentaire ou son attitude de procéder publiquement au racolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles en échange d'une rémunération ou de promesse de rémunération.
- ☞ **Rébellion** : toute attaque ou toute résistance pratiquée avec violence ou voies de fait envers les fonctionnaires ou les représentants de l'autorité publique agissant pour l'exécution des ordres ou ordonnances émanant de cette autorité ou des lois, règlements, décisions judiciaires ou mandats de justice.
- ☞ **Recel de choses** : fait de dissimuler, de détenir ou de transmettre une chose ou des données informatiques, ou de faire office d'intermédiaire afin de les transmettre, en sachant que cette chose ou ces données informatiques proviennent d'un crime ou d'un délit. Constitue également un recel le fait, en connaissance de cause, de bénéficier, par tout moyen, du produit d'un crime ou d'un délit.
- ☞ **Réquisition à expert** : acte écrit par lequel l'on requiert la compétence d'une personne physique ou morale dans le cadre d'une enquête.
- ☞ **Séquestration** : fait de retenir une personne enfermée contre son gré en dehors de toute autorité légale en usant de violence, de ruse ou de menace.
- ☞ **Stellionat** : fait de s'approprier, d'aliéner, de vendre, d'échanger, d'hypothéquer ou d'engager un immeuble dont on savait n'être pas propriétaire ou encore de le présenter à dessein comme non grevé d'hypothèque ou aliénable.
- ☞ **Trafic d'armes** : fait, pour quiconque, sans autorisation légalement requise, de fabriquer, exporter, importer, détenir, céder, vendre ou acheter une arme à feu ou des munitions ou agit en tant qu'intermédiaire à la vente ou à l'achat ou est responsable du transport, du transit sur le territoire du Burkina Faso ou du transbordement d'une arme à feu ou de munitions.

- ☞ **Trafic de stupéfiant** : fait pour quiconque d'importer ou d'exporter de manière illicite des stupéfiants.
- ☞ **Trafic d'influence** : fait, pour quiconque de promettre, offrir ou accorder à un agent public ou à toute autre personne, directement ou indirectement, un avantage indu, afin que ledit agent ou ladite personne use de son influence réelle ou supposée en vue d'obtenir d'une administration ou d'une autorité publique, un avantage indu pour l'instigateur initial de l'acte ou pour toute autre personne.
- ☞ **Traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle** : désigne le recrutement, le transport, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par le recours à la menace ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilités ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation
- ☞ **Usage de fausses monnaies** : fait pour quiconque de participer à l'émission, l'utilisation, l'exposition, la distribution, l'importation de signes monétaires contrefaits, falsifiés, altérés ou colorés.
- ☞ **Usage illicite de stupéfiant** : désigne l'usage des drogues interdites et l'usage hors prescription médicale des autres drogues placées sous contrôle sur le territoire national.
- ☞ **Usure** : tout prêt ou toute convention dissimulant un prêt d'argent consenti, en toute matière, à un taux effectif global d'intérêt excédant à la date de sa stipulation, le taux de l'usure déterminé par le Conseil des ministres de l'Union monétaire ouest africaine.
- ☞ **Usurpation de titre** : fait pour quiconque, sans titre de s'immiscer dans des fonctions publiques, civiles ou militaires, pour accomplir un acte de ces fonctions.
- ☞ **Vagabondage** : fait pour quiconque trouvé dans un lieu public ne peut justifier d'un domicile certain, ni de moyens de subsistance et n'exerce ni métier ni profession.
- ☞ **Viol** : acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte ou surprise.
- ☞ **Violation de domicile** : fait pour quiconque, de s'introduire ou tenter de s'introduire dans le domicile d'autrui par fraude, à l'aide de menaces ou de violences contre les personnes ou les choses.
- ☞ **Violences et voies de fait** : fait pour toute personne de volontairement porter des blessures ou des coups ou de commettre toute autre violence si ceux-ci n'ont occasionné aucune maladie ou une incapacité de travail ou s'ils ont entraîné une incapacité de travail personnel inférieure ou égale à sept jours.
- ☞ **Vol aggravé** : vol commis avec des circonstances aggravantes limitativement énumérés par la loi.
- ☞ **Vol** : soustraction frauduleuse de la chose d'autrui.

Liste de participants

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	E-mail
01	OUEDRAOGO Hamed	SG/MSECU	-
02	BARGO Lassana	DGESS/ MSECU	lassana_2013bargo@yahoo.com
03	KIEMTORE Charles	DGESS/ MSECU	kiemtcharli@gmail.com
04	KABRE Yves Patrick	DGESS/ MSECU	yvespatrickkabre@gmail.com
05	NIKIEMA W. Serge- Henri	DGESS/ MSECU	weshen03@yahoo.fr
06	KABORE Henri	DGESS/ MSECU	khenri466@gmail.com
07	SAVADOGO Moussa	DGESS/ MSECU	sawmoussa@hotmail.fr
08	SOURATIE O. Djamilatou	DGESS/ MSECU	segdaoumou8@gmail.com
09	SAWADOGO/TOUGMA Claudine	DGESS/ MSECU	claudinetougma1@gmail.com
10	BELEM Issouf	DGESS/ MSECU	belemissouf203@gmail.com
11	DIARRA Alassane	INSD/MEF	alassane.diarra06@yahoo.fr
12	OUEDRAOGO Hamadé	EMGN/ MSECU	-
13	NOMBRE Fatao	DGPN /MSECU	-
14	SOUDWEM/OUEDRAOGO Bibetta	DGESS/ MSECU	bibaoued84@gmail.com
15	BADO Eric Euloge	DGESS/ MSECU	badoeuloge@gmail.com
16	BAZIE Désiré	DGESS/ MSECU	-
17	KABORE Wind-gouhouda Eric	DGESS/ MSECU	herve_ere@yahoo.fr
18	SANOU Ousmane	DGESS/ MSECU	Ousmanesanou449@gmail.com
19	KERE T. Noëlie	DGESS/ MSECU	noeliekere@mail.com
20	SAWADOGO Edouard	DGESS/ MSECU	edouardsawadogo038@gmail.com